

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 90 (1982)

Rubrik: Chronique archéologique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 65, 1982, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Age du bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Epoque romaine	R
Haut Moyen Age	HM
Moyen Age	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000^e et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

D. Weidmann, archéologue cantonal

Abréviations

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

- MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
- JbSGUF *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*
- CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigée par Colin Martin.

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 563 800/129 750

M *Rue de la Gare.*

La réfection des canalisations urbaines, en mai 1981, a détruit les restes des immeubles antérieurs au percement de la rue de la Gare. Le plan cadastral de 1884 figure encore le contour du bâtiment dont les restes sont apparus, au Nord du n° 2 de la Rue Farel et du n° 1 de la rue de la Gare. Les bordures des trottoirs actuels figurent pratiquement l'emplacement des murs mitoyens. Une cave voûtée occupait la moitié orientale de la maison.

Un puits (563 786/129 749) a été retrouvé dans ce qui était un jardin, à l'Ouest de l'immeuble disparu.

Seule la partie supérieure, obturée au XIX^e siècle par une dalle de pierre, a été observée. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible d'en explorer le contenu et d'en relever le mode de construction, ce qui aurait sans doute fourni d'intéressants témoignages sur la vie quotidienne à Aigle aux XVII^e-XIX^e siècles.

Observations: MHAVD et Direction des travaux de la Commune d'Aigle.

Documentation: MHAVD.

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 563 850/129 740

I *Rue Colomb 2 à 4 – Sépultures.*

Des travaux de terrassement effectués dans le trottoir devant l'Hôtel du Nord ont détruit deux sépultures creusées à 140 cm de profondeur, dans les graviers du cône d'alluvion de la Grande Eau.

Cette découverte n'ayant pas été annoncée, il n'a pas été possible d'obtenir plus de précisions.

Aucun cimetière n'était connu jusqu'alors à cet emplacement, trop excentrique par rapport à l'église Saint-Jacques pour en avoir dépendu.

Observations: MHAVD.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 300/194 200

R *Les Joncs – Port romain.*

Les investigations relatives au canal romain se sont poursuivies en 1981, mettant en évidence diverses transformations et consolidations des berges de cet ouvrage, renforcées par des pilotis et des bois horizontaux.

Un fragment de barque en chêne, à fond plat, du type d'Yverdon, a été retrouvé en réemploi dans la digue; il a été daté de l'an 125 après J.-C. (*terminus post quem*) par une étude dendrochronologique.

Diverses consolidations et aménagements ont été attestés au milieu et pendant le troisième quart du second siècle après J.-C. Un rapport complet sur l'ensemble des investigations qui ont touché à ce jour le secteur des Joncs sera élaboré à l'issue des travaux, incluant de nombreuses datations dendrochronologiques se référant à des structures construites.

L'extension du camping-caravanning des Joncs – qui est la cause de ces recherches – a nécessité l'exploration d'un secteur de la route romaine, reliant la ville au port, et de ses abords. L'extrémité septentrionale de la longue nécropole qui la borde a été atteinte. Une remarquable sépulture à incinération, accompagnée d'un très abondant matériel céramique, a été mise au jour (fig. 1).

Fouille: Françoise Bonnet, Lausanne.

Documentation: MHA VD.

Objets: Musée romain, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 100/192 750

R *Fouilles de la Fondation Pro Aventico.*

Deux interventions récentes ont fait l'objet de publications détaillées.

Voir: F. BONNET, *Les fouilles de l'insula 9 en 1978*, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 25, 1980, p. 53-78. A. TUOR, *Aventicum, Insula 15. Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée en 1979*, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 26, 1981, p. 37-76.

BERCHER – District d'Echallens – CN 1203 544 570/172 100

M **XIX^e siècle** – *Ancien cimetière.*

Des travaux de canalisation exécutés à l'Ouest de l'église de Bercher en avril 1981 ont permis d'observer l'ancien cimetière qui entourait le temple, limité par un mur formant enclos.

Les limites sont conformes à ce qui figure sur le plan cadastral de 1835. De nombreuses sépultures ont été recoupées, installées jusqu'à 160-180 cm de profondeur sous le niveau du terrain actuel. Elles sont orientées Est-Ouest, têtes à l'Ouest.

Aucun vestige archéologique se référant à une époque antérieure au Moyen Age n'a été constaté.

Observations et documentation: MHAVD.

BLONAY – District de Vevey – CN 1244 560 760/148 520

N-Br? *Pierre à cupules.*

M. J. Bischoff, photographe, a découvert un bloc erratique portant une quinzaine de cupules, dans le bois entre les Tenasses et l'Alliaz. L'existence de ce monument était inconnue.

Documentation: MHAVD.

CHESEAUX – District de Lausanne – CN 1223 536 700/160 000

R *Villa romaine de Cologny (commune de Cheseaux) et du Buy (commune de Morrens) – Colonne romaine.*

Grâce aux efforts de M. D. Aubert, et de la Société de développement de Cheseaux, le passé romain des communes de Cheseaux et de Morrens est désormais évoqué par une colonne romaine en calcaire, avec son chapiteau, érigée au voisinage de l'église de Cheseaux. Ce monument a été inauguré le 28 avril 1981.

Les ruines d'une vaste et riche villa, à cheval sur la limite des deux communes, ont été fortement exploitées à la fin du XIX^e siècle, tant pour les matériaux de construction que pour la récolte et la vente des antiquités.

Les matériaux provenant de ces excavations ont été dispersés. Rappelons qu'une mosaïque, trouvée dans la villa du Buy en 1870, orne depuis 1936 le sol du vestibule de la villa Mon-Repos à Lausanne. Provenant des champs de M. le député Perrochon, sur le territoire de la commune de Morrens, la mosaïque fut vendue par ce propriétaire à M. Aunant de Lausanne, qui la fit transporter dans la propriété de Mon-Repos. Elle fut installée tout d'abord au premier étage de la maison de la Rosière, voisine de la villa Mon-Repos.

La colonne accompagna la mosaïque à Lausanne, mais n'eut pas le même destin. Le morcellement de la propriété Aunant eut pour effet la fixation de la colonne et de son chapiteau contre l'angle de l'église allemande, en haut de l'avenue de Villamont. Elle y séjourna jusqu'en 1981, date de son retour à Cheseaux. Voir l'article publié par J. GRUAZ dans *Pro Alesia*, 53-54, 1932, p. 110.

Pour ce qui concerne l'état de la villa elle-même, nous n'avons que fort peu d'indications. L'absence de toute trace visible en photographie aérienne incite à penser que l'exploitation des vestiges au XIX^e siècle a été très intense, et que les maçonneries résiduelles ne subsistent qu'en profondeur.

CORCELLES – District de Grandson – CN 1183 544 130/188 850

HM *En Tombex – Nécropole du haut Moyen Age.*

La construction d'une maison familiale en 1977 a détruit 17 sépultures en pleine terre, orientées Est-Ouest (têtes à l'Ouest). Ces tombes, appartenant à un cimetière en rangées, ont été observées à 2,60 m de profondeur sous la surface du sol.

Quelques sépultures plus récentes ont été notées, à un niveau plus superficiel du terrain.

Un fragment d'un objet en fer, indéterminable, a été recueilli à l'occasion de ces travaux. Ces découvertes n'ont été portées à notre connaissance qu'en 1981.

Des sondages préalables à une construction ont été exécutés en septembre 1981, dans une parcelle voisine (coordonnées CN 1183: 544 090/188 860). Leur résultat, entièrement négatif, semble indiquer que ce qui subsiste du site occupe une surface restreinte, au voisinage de l'immeuble construit en 1977.

Sondages: MHA VD.

Documentation: MHA VD.

CORSEAUX – District de Vevey – CN 1244 552 600/146 880

N *En Seyton – Nécropole néolithique.*

En vue de la construction d'une villa familiale, des sondages ont été effectués en mars 1981 aux abords de la nécropole néolithique, objet d'investigations en 1973-1974 (voir C. KRAMAR, M.-R. SAUTER et D. WEIDMANN, *La nécropole néolithique de Corseaux-sur-Vevey*, dans *Archéologie suisse* 1978. 2, p. 51-54.

Aucune nouvelle sépulture n'a été détectée; par contre, l'extrémité Nord-Est de l'ensellure où le cimetière a été installé a été localisée.

L'étude complète des sépultures, squelettes et objets découverts en 1973-1974 est en voie d'achèvement, par les soins de C. Kramar et de D. Baudais, du Département d'anthropologie de l'Université de Genève.

Sondages et documentation: D. Baudais.

CRISSIER – District de Lausanne – CN 1243 534 200/156 280

R *Villa romaine de Montosset.*

La construction d'un quartier de villas locatives a donné lieu à diverses investigations en 1980 et 1981, dont l'exploration complète d'une cave, partiellement révélée par des recherches antérieures (voir: *JbSGUF* 63.1980, p. 244 ou *RHV* 1980, p. 169).

Pour les recherches antérieures à 1980, voir: C. RAPIN, *Villas romaines des environs de Lausanne*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 39-47.

Fouilles: MHAVD, A. Rapin, C. Rapin, P. Sala.
Documentation: MHAVD.
Objets: MCAH Lausanne.

CUARNENS – District de Cossonay – CN 1222 123 900/163 200

R *Villa romaine – Fouilles 1974.*

Pour le résultat de ces investigations, voir: H. FELKA et F. LOI-ZEDDA, *La villa gallo-romaine de Cuarnens*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 49-75, 77-84. S. BRATSCHI, P. CORFU et A.-P. KRAUER, *Le matériel archéologique recueilli dans la villa de Cuarnens*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 49-75, 77-84.

Fouilles: MHAVD-R. Jeanneret.
Documentation: MHAVD.
Objets: MCAH Lausanne.

DULLY – District de Rolle – CN 1261 512 140/142 260

HM *Nécropole du haut Moyen Age.*

Des sondages ont été entrepris dans une parcelle où, en 1974, des sépultures en rangées avaient été fouillées (voir: *JbSGUF* 59, 1976, p. 275-276). L'extension et la profondeur des sépultures ont pu être définies.

Cette parcelle devait être primitivement aménagée en places de parc, ce qui aurait impliqué la fouille du secteur menacé. Ce projet ayant été abandonné, ce qui subsiste de la partie septentrionale de l'importante nécropole, sise aux lieux-dits «Le Martinet» et «Au Tauny», restera donc conservé dans le sous-sol, à l'abri d'une zone de verdure aménagée en 1980.

Investigations et documentation: MHAVD.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 537 750/184 000

M *Abreuvoir du Duc de Bourgogne.*

Une tradition locale, rapportée par V.-H. Bourgeois, dans *Au pied du Jura* (Lausanne, 1906, p. 97-102, article Giez), puis par E. Mottaz (*Dictionnaire historique du canton de Vaud*, 1921, p. 163, article Giez) veut qu'une dépression baptisée localement «L'abreuvoir du Duc» ait été creusée de main d'homme, en février 1476, afin d'abreuver les nombreuses bêtes de somme et les chevaux de l'armée bourguignonne. Une autre tradition, probablement plus ancienne, veut que le Duc ait planté sa tente sur la colline voisine, dite du Duc de Bourgogne. L'endroit

a d'ailleurs été classé au titre de «monument historique» le 22 juin 1962 (commune de Grandson, plan cadastral f° 26, parcelle 637).

Un projet de remblayage de l'abreuvoir, présenté en 1980, a requis une petite étude et des sondages, afin de vérifier les sources de la tradition.

Les plans cadastraux anciens figurent un pré et un marais à cet emplacement en 1722. Le plan de 1830 n'indique plus qu'un état en pré. Les sondages exécutés en novembre 1980 ont montré que l'on avait affaire à une cuvette de formation naturelle, dont le fond est tapissé d'argiles limoneuses d'origine glaciaire, relativement imperméables. Des formations tourbeuses se sont développées dans cet étang; leur épaisseur est restée réduite, du fait de la présence irrégulière d'eau dans la cuvette, insuffisamment alimentée pour avoir renfermé un étang de niveau constant. La superficie du marais a été considérablement réduite par des remblayages riverains, déjà avant 1722, afin de gagner des surfaces cultivables. Ces aménagements ont donné à l'abreuvoir un aspect géométrique, aux rives escarpées; ceci est sans doute à l'origine de la tradition précitée, qui voyait là un étang creusé artificiellement.

Malgré l'absence de tout objet témoignant du passage des chevaux bourguignons rien n'interdit de penser que l'armée bourguignonne ait profité du voisinage de l'étang, à condition que le Duc ait bien campé au lieu-dit voisin, qui perpétue cette tradition, et pour autant qu'il y ait eu de l'eau à cette époque dans la cuvette en question.

Quoi qu'il en soit, l'aspect des lieux a changé depuis 1476 et les drainages posés lors des dernières guerres ont condamné les restes de l'étang sporadique, héritage de la morphologie glaciaire. Ce qui en subsistait a été comblé en 1981, à la faveur des travaux d'aménagement de la route nationale N 5.

Investigations et documentation: MHA VD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 600/152 100

R *Vidy – Lousonna – Thermes romains.*

Une tranchée de canalisation a été pratiquée dans le camping de Vidy en avril 1981. Ces travaux ont recoupé d'importantes structures romaines, dans un secteur mal connu de Lousonna.

Les éléments suivants ont été constatés:

Gros blocs de roche alpine (de l'ordre d'un tiers de mètre cube) alignés Est-Ouest (fig. 2, 1). La cote supérieure de cet enrochement est à l'altitude 377.10. Les blocs reposent sur les sables et graviers lacustres, qui apparaissent à la cote 376.60 au Sud de l'alignement, et à la cote 376.90 au Nord de l'alignement.

Il s'agit sans doute de l'enrochement délimitant la rive du lac à l'époque romaine, comme vu précédemment devant le château de Vidy et devant la basilique (voir *CAR* 18, p. 138-140).

Notre connaissance de la topographie ancienne du rivage s'enrichit ainsi. Il convient d'observer que les trois points où les enrochements ont

été observés ne sont pas alignés. Les blocs sis en avant de la basilique dessinent une avancée dans le lac. Les enrochements et sables lacustres observés au camping sont à une cote très élevée par rapport aux autres éléments connus de la rive romaine. Ces enrochements devaient donc être exondés en permanence et ne constituent qu'un renforcement du terrain en prévision des très hautes eaux ou de fortes vagues.

Mur Est-Ouest, épaisseur 75 cm, à ressauts de fondation (fig. 2, 2). Seul le rang supérieur de la fondation a été vu, constitué de gros moellons arrondis.

Le mur a basculé vers le lac, et son parement méridional s'est écroulé, recouvrant de ses débris un niveau de sables et graviers bruns, contenant des fragments de tuiles romaines. Le mur est construit dans un fossé de fondation, dont le comblement est assuré, du côté Nord du mur, par des sables et graviers riches en charbon de bois et en céramique (fig. 3, e).

Mur Est-Ouest, pareil au précédent, épaisseur 95 cm (fig. 2, 3), comportant un ressaut de 15 cm de largeur sur sa face méridionale (altitude du ressaut 377.50). Le mur est construit dans un fossé constaté des deux côtés, comblé par des matériaux (fig. 3, e) analogues à ceux du fossé du mur 2. L'espace entre les deux murs est rempli par un premier niveau de 15 à 20 cm (d) de sable graveleux très chargé de suie ou de charbon de bois finement divisés. De grosses dalles en molasse taillées sont disposées irrégulièrement dans cet espace; leurs faces latérales semblent cependant se référer aux orientations des murs 2 et 3. Les niveaux supérieurs (c) et (b) sont constitués par les restes de démolition du bâtiment: restes de maçonnerie, boulets, mortier de chaux, charbon de bois, dans une matrice sablo-limoneuse.

Au Nord du mur 3, le remblai du fossé de construction est plus important; sur des graviers et sables lacustres naturels (g) qui sont conservés jusqu'à la cote 377.80 environ. Un fin niveau argileux scelle le remplissage du fossé et vient buter contre la maçonnerie 3.

Le remblai supérieur est constitué de sables fins, plus ou moins chargés de restes organiques et charbonneux (f).

Entre les murs 3 et 4, les niveaux archéologiques sont détruits en grande partie par la présence d'un mur mitoyen de la maison M, et par des sols bétonnés modernes. Ces constructions ont fait également disparaître la partie occidentale du mur 3, arraché jusqu'à sa fondation.

Mur Nord-Sud, large de 65 cm (fig. 2, 4). Seuls les niveaux de sables naturels (fig. 3, g) et de la destruction du bâtiment ont été observés à son voisinage. Les canalisations se relevant progressivement vers l'Ouest, aucun autre vestige romain certifié n'a été rencontré dans la suite des tranchées.

Interprétation

Le secteur touché est celui des thermes du forum, dont divers éléments ont été vus en 1937 (fig. 2, 6) et 1975 (fig. 2, 7) (voir *CAR* 18, p. 79-80). Les murs 2, 3, 4 peuvent appartenir à l'angle Sud-Ouest de ce même bâtiment. L'orientation des murs ne peut être donnée avec certi-



*Fig. 1. Avanches - Les Joncs. Cimetière romain du Ier siècle après J.-C., le long de la route romaine conduisant au port.
Urne funéraire intacte, en place dans sa fosse.*
(Photo F. Bonnet.)

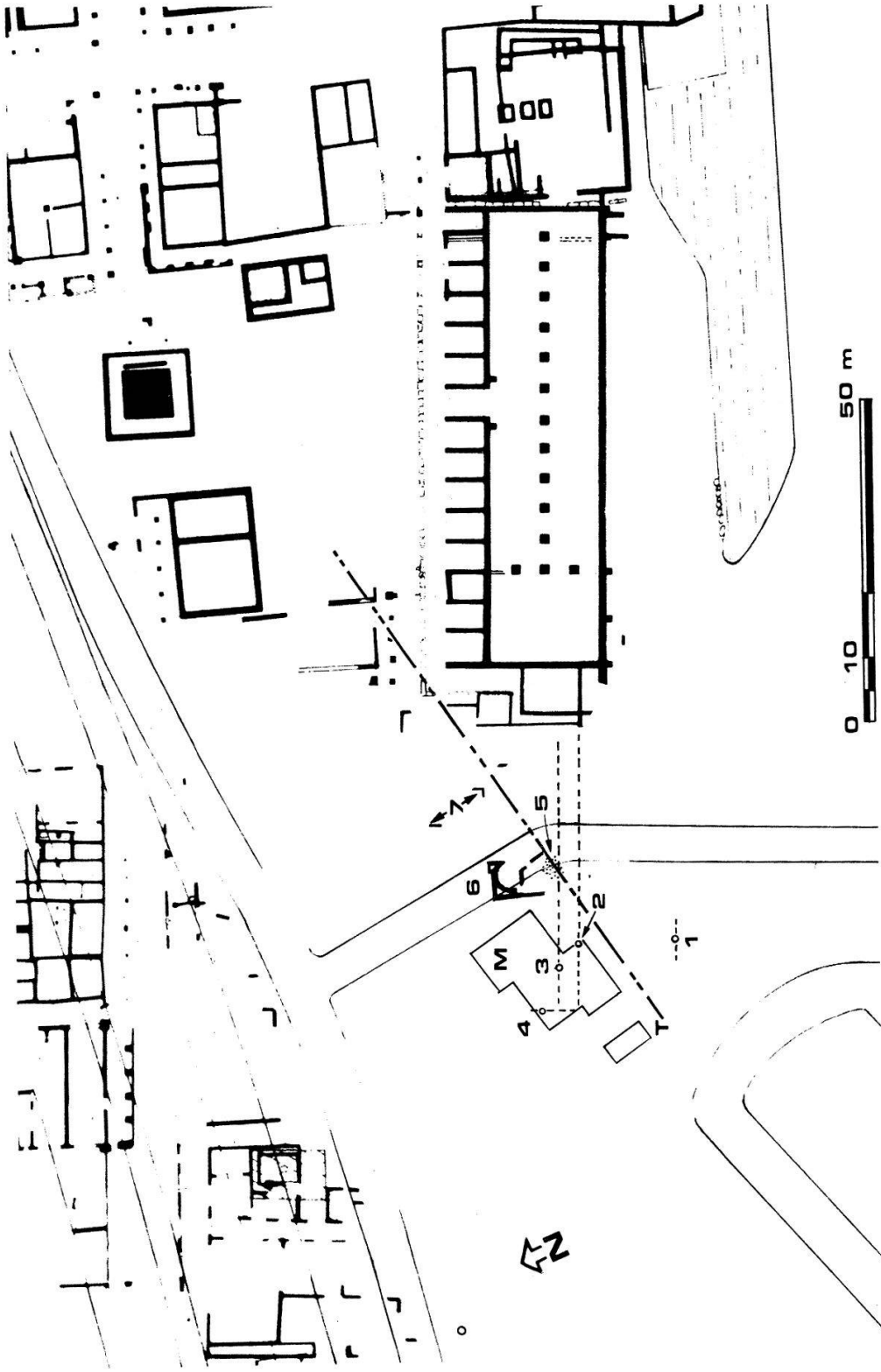


Fig. 2. Lausanne - Vidy - Thermes romains. Extrait du plan archéologique.

(Dessin M. Klausener.)

- 1. Entrochement de la rive romaine.
- 2-4. Maçonneries romaines.
- 5. Emplacement d'un pavement, probablement en mosaïque, vu en 1960.
- 6. Salle à abside, chauffée, fouillée en 1939.
- 7. Eléments des thermes vus en 1975.
- T. Canalisation d'égout posée en 1960.
- M. Maison du maraîcher Pasche, démolie avant 1964.

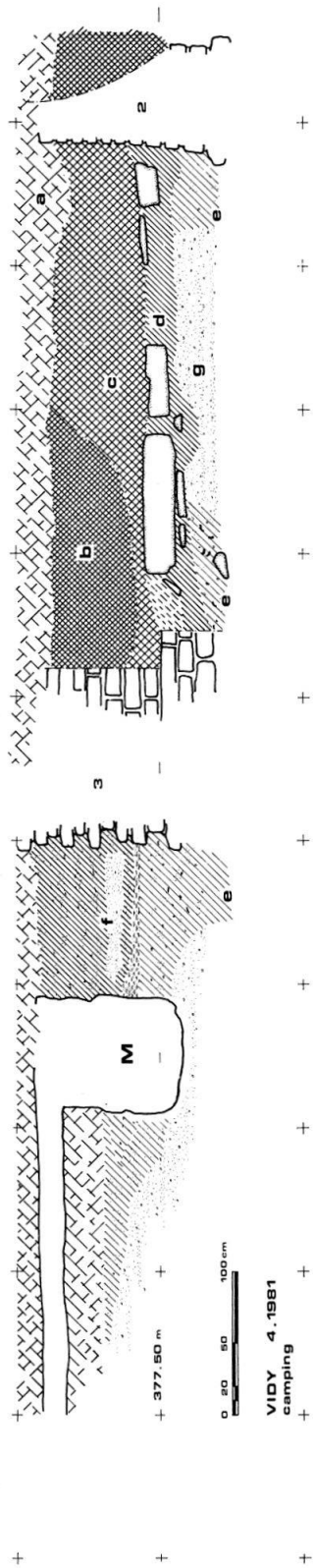
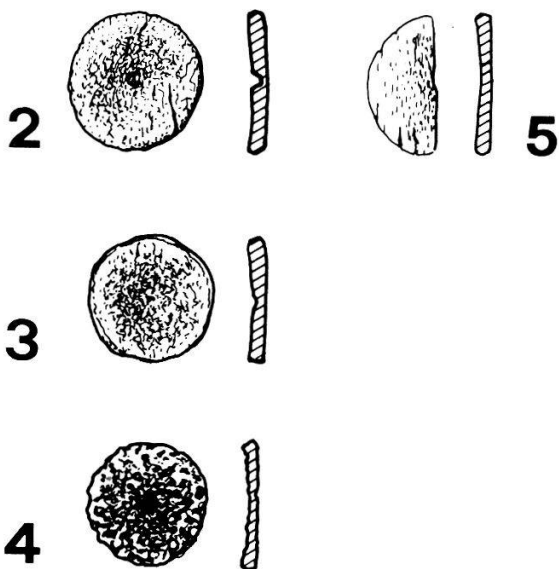
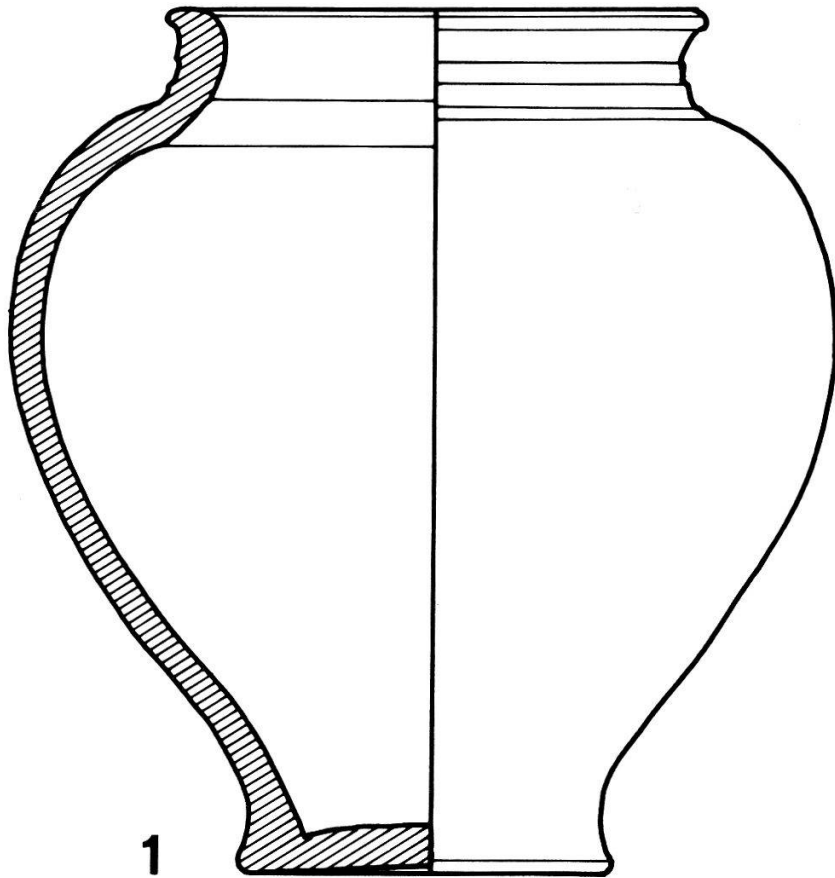


Fig. 3. Lausanne – Vidy – *Thermae romaines*. Coupe de la tranchée.
(Dessin M. Klausener.)

- 2-3. *Maçonneries romaines.*
- M. *Mur de la maison M (moderne).*
- a. *Remblais modernes.*
- b. *Restes de démolition des bâtiments romains, très riches en débris de mortiers de chaux.*
- c. *Restes de démolition des bâtiments romains.*
- d. *Sables et graviers, riches en fragments carbonisés.*
- e. *Remplissage des fossés de fondations (2^e moitié du 1^{er} s. après J.-C.).*
- f. *Sables et graviers lacustres.*
- g. *Sables lacustres.*



NYON rte de Clémenty
9/1981

0 1 2 5 cm

Fig. 4. Nyon - Clémenty - Tombe romaine à incinération.
(Dessin M. Klausener.)

tude, vu l'étroitesse de la tranchée. Néanmoins, si on en trace les prolongations selon l'orientation de la basilique voisine, on observe que le mur (2) se place dans l'alignement d'un mur qui prolonge le mur Sud de l'annexe Ouest de la basilique (voir *CAR* 18, p. 14, fig. 4).

L'épaisseur de la maçonnerie 3 donne à penser que nous avons affaire à un mur de façade, alors que le mur 2 peut avoir supporté une structure plus légère, une annexe ou une colonnade.

Les blocs de molasse observés peuvent appartenir soit à un dallage très dégradé, soit avoir constitué la base d'un hypocauste, hypothèse que la présence de charbon de bois renforcerait.

La tranchée a permis en outre de localiser une canalisation d'égout (fig. 2, T) posée en 1960. Ces travaux ont été observés à l'époque par M. C. Pasche, alors domicilié dans la maison M (démolie à l'occasion de l'Expo 64).

M. Pasche nous a appris en 1979 qu'il avait vu, en 1960, la tranchée s'engager dans les fondations d'un bâtiment important, et qu'un pavement, apparemment revêtu de mosaïque, était apparu à cette occasion. La hauteur de pose de la conduite avait été légèrement modifiée pour ne pas porter atteinte au pavement mis au jour par la tranchée.

L'emplacement le plus vraisemblable de cette structure est à notre avis le point 5, dans l'alignement de la salle à abside et hypocauste vue en 1937.

Datation

La céramique contenue dans le fossé de construction (e) — voir figure 3 — reste confinée dans la seconde moitié du premier siècle après J.-C. Le matériel provenant du niveau d'occupation et de comblement (b-d) s'étend de l'époque d'Auguste jusqu'en 250 après J.-C. environ.

Communication du Prof. D. Paunier.

Observations et documentation: MHA VD; M. C. Pasche, Nyon.

Dessins: M. Klausener.

LAUSANNE — District de Lausanne — CN 1243 536 050/151 850

R *Lousonna — Vidy — La Péniche.*

Fouilles de l'atelier de potier dit «La Péniche», 1965-1966.

Voir: ANDRÉ LAUFER, *La Péniche. Atelier de céramique à Lousonna (I^{er} siècle après J.-C.) Lousonna 4*, paru dans *CAR* 20. Lausanne 1980.

Investigations: A. Laufer.

Objets: Musée romain de Vidy.

LAUSANNE — District de Lausanne — CN 1243 535 800/152 180

L-R *Lousonna — Vidy — Route de Chavannes n° 7.*

Fouilles d'un quartier du vicus gallo-romain, en 1974-1975 et 1977.

Voir: GILBERT KAENEL et SYLVAIN FEHLMANN, *Un quartier de Lousonna - La fouille de « Chavannes 7 » 1974/75 et 1977. Lousonna 3*, paru dans *CAR* 19. Lausanne 1980.

Investigations et documentation: G. Kaenel, MHAVD.
Objets: Musée romain de Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1 243 535 700/152 000

R *Lousonna – Vidy – Vicus gallo-romain.*

L'ensemble des recherches archéologiques faites à Vidy à l'occasion de l'aménagement de la promenade archéologique (1972-1976) a fait l'objet d'une publication exhaustive. La carte archéologique du site a été complétée par le résultat de diverses autres investigations ponctuelles, dans le vicus ou à ses abords.

Voir: GILBERT KAENEL, MAX KLAUSENER et SYLVAIN FEHLMANN, *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lausanne (Vidy/Lausanne). Lousonna 2*, paru dans *CAR* 18. Lausanne 1980.

Investigations et documentation: G. Kaenel, M. Klausener, S. Fehlmann, MHAVD.

Objets: Musée romain de Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1 243 535 800/152 180

R *Céramique romaine, matériel du Musée romain de Vidy.*

Voir: D. PAUNIER et G. KAENEL, *Moules pour la fabrication de céramique sigillée à Lousonna*, dans *Archéologie suisse*, 1981, 3, p. 120-126.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1 241 534 720/152 450

XVIII^e siècle *Vidy – Restes de l'ancien gibet de la Chamberonne.*

Des travaux de restauration ont été entrepris à la chapelle de la Maladière en 1980 (ancienne chapelle Saint-Lazare). Dans le sous-sol de ce monument, on a retrouvé, entreposés, divers blocs d'architecture romaine et plusieurs éléments de piliers en molasse, manifestement plus récents, et sans rapport avec la chapelle.

Ces blocs ne sont autres que les vestiges du gibet de Vidy, monument voisin de l'échafaud où fut supplicié Davel en 1723. Son corps fut enterré sous le gibet, et sa tête clouée sur une des poutres horizontales que soutenaient les piliers de molasse. Ces témoins de l'histoire vaudoise ont été découverts en 1898 à Vidy par A. Naef, et mis en dépôt aussitôt à la chapelle de la Maladière, alors désaffectée, en compagnie des ossements trouvés au voisinage du gibet. Ces recherches avaient été entreprises à la demande du Comité des Monuments Davel, afin de retrouver l'emplacement exact de l'échafaud.

Le résultat des travaux de A. Naef est admirablement consigné dans ses *Recherches entreprises en 1898 sur l'emplacement de l'échafaud et du gibet à Vidy*, article paru dans la *Revue historique vaudoise* 1899, p. 85-91 et p. 118-123.

Nous supposons que les blocs en question ont été descendus dans le sous-sol de la chapelle à l'occasion des travaux de restauration entrepris en 1923-1924 (voir M. GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, t. I, paru dans *Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, Bâle 1965, p. 316-318).

Nous n'avons par contre retrouvé aucune trace des ossements humains soigneusement recueillis par A. Naef. Le contenu des caisses, déposées à la Maladière, devait être soumis à une étude anthropologique, comme le suggérait l'archéologue au président du Comité des Monuments Davel. Cette analyse aurait peut-être permis de sélectionner quelques ossements parmi ceux des criminels brûlés sur le bûcher, rompus sur la roue, décapités ou pendus. L'espoir de retrouver les ossements du héros cantonal est très faible, à supposer en effet qu'ils aient été exhumés en 1898, ils ont probablement été jetés aux déblais entre 1898 et 1923.

Les restes des piliers du gibet ont été remis aux bons soins de la commune de Lausanne, et déposés temporairement au Musée romain de Vidy.

Voir en outre *24 Heures* du 24 avril 1981.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1241 536 250/152 150

R *Vidy – Villa romaine de Champ d'Asile.*

Pour la publication des investigations faites en 1964-1965, voir: C. RAPIN, *Villas romaines des environs de Lausanne*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 29-39.

Fouilles: A. Rapin.

Objets: Musée romain, Vidy.

LONAY – District de Morges – CN 1241 529 050/152 450

AP *Ancienne tuilerie Falconnier.*

La démolition des bâtiments de l'ancienne tuilerie de Lonay en automne 1981 a été précédée d'un relevé des constructions existantes. Diverses investigations ont été conduites aux alentours. Leur résultat a été confronté avec les documents d'archives qui concernent cette exploitation. Les vestiges du dernier four, en fonction jusqu'en 1920, ont été dégagés et relevés. Il s'agit d'un four type Hofmann à feu continu et tournant, mesurant 27 m sur 8 (dimensions extérieures). Pour sa construction, on a réemployé des éléments de molasse provenant de l'ancien four carré, qui était abrité sous le dôme caractéristique du corps du bâtiment principal. Les fondations de cet ancien four ont été observées en sondage. Une étude complète est en préparation.

L'existence d'une tuilerie à Lonay est attestée dès le XV^e siècle. Les vestiges étudiés en 1980 s'étendent du XVII^e au XX^e siècle. Des échantillons des diverses productions de la tuilerie ont été prélevés (tuiles et briques estampillées ou datées).

Investigations et documentation: MHAVD-J. Morel, P. Bissegger.
Objets: MHAVD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 240/137 240

R *Clémenty – Nécropole romaine à incinération.*

Des travaux entrepris en septembre 1981 le long du chemin de Clémenty ont recoupé trois fosses espacées de plusieurs mètres, sur une longueur de tranchées d'une quinzaine de mètres, qui sont les restes d'un cimetière à incinération.

Sous une couche de terre végétale moderne, épaisse de 20 à 50 cm, apparaissent des fosses de 30 à 60 cm de diamètre, profondes de 25 à 35 cm. Leur forme est apparemment circulaire, creusée dans les sables et graviers de la terrasse fluvio-glaciaire. Le remplissage est constitué d'un mélange homogène des sédiments extraits avec des cendres, du charbon de bois, des ossements humains calcinés et les restes du mobilier funéraire. Aucune urne n'a été observée en place; la culture du terrain superficiel a perturbé le haut des fosses et fait disparaître toute trace d'éventuels aménagements funéraires.

Une des fosses a produit le mobilier suivant, trouvé dans les déblais de la tranchée:

- pot ovoïde à col court (fig. 4, 1) pâte gris-beige, à dégraissant engobe noire, col orné de cannelures (vers 150 après J.-C.);
- clous en fer tordus et repliés;
- quatre jetons en os tourné, avec une face plane et une face concave, calcinés (fig. 4, 2-5).

D'une autre fosse provient un fragment de terre sigillée, forme Dr. 36 avec marli à décor foliacé, à la barbotine.

Ces découvertes attestent, à cet emplacement, l'existence d'une nécropole romaine inconnue jusqu'alors. Elles peuvent être rapprochées de celle faite en 1858, d'une urne en marbre (MCAH n° 867), près du pont de Martavaux sur la voie de chemin de fer, à une centaine de mètres au Nord-Ouest (voir: J.-J. MÜLLER, *Nyon zur Römerzeit*, dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XIV, 3, 1862, p. 209).

Les travaux précités n'ont fait apparaître aucun vestige de la nécropole du haut Moyen Age de Clémenty, qui reste cantonnée plus à l'Est sur le bord de l'ancienne terrasse fluvio-lacustre (voir: *RHV* 1981, p. 176).

Observations et documentation: MHAVD – M. Klausener, J. Morel.
Objets: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 505 660/137 500
R *Rue de la Gare 11, place Bel-Air – Fouilles 1978-1980.*

Ces investigations ont fait l'objet de plusieurs rapports, déposés à la section Monuments historiques et archéologie de l'État de Vaud.

Pour la publication, voir: F. CHRISTE et J. MOREL, *Un nouveau quartier romain de Nyon: fouilles de Bel-Air 1978-80*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 105-125.

Fouilles: MHAVD-J. Morel.
Documentation: MHAVD.
Objets: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 080/138 360
R *En Mangette – Aqueduc romain.*

Des travaux de canalisation ont recoupé l'aqueduc romain venant de Divonne. Ses caractéristiques sont analogues à celles du tronçon conservé dans une promenade publique voisine; il est formé de deux murets en boulets de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, espacés de 0,90 m. Le voûtage n'est pas conservé à cet endroit. Voir: *RHV* 1979, p. 234; *Perspectives*, 4.1979, p. 12-13.

Observations et documentation: MHAVD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 460/137 440
R *La Combe – La Muraz – Sondages archéologiques.*

Des projets de construction et des terrassements sur le versant occidental de la colline de la Muraz ont été l'occasion de sondages et d'observations archéologiques en 1981.

Aucun vestige de la villa établie sur la terrasse de la Muraz n'est apparu, pas plus que ceux du Théâtre romain, dont l'existence dans cette région était supposée. Un ouvrage de retenue du terrain et la présence de céramique romaine ont cependant été attestés.

Observations: MHAVD-J. Morel, P. Bridel.
Documentation: MHAVD.
Objets: Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 400
R *Urbanisme et monuments romains.*

L'ensemble des fondations et canalisations romaines observables et accessibles dans le périmètre de la vieille ville de Nyon a été documenté

et relevé dans un système de mensurations indépendant du cadastre actuel, trop imprécis.

Un nouveau plan archéologique du noyau urbain de la *Colonia Julia Equestris* a été élaboré, en tenant compte de toutes les données connues à ce jour. Un relevé détaillé des blocs d'architecture attribuables aux monuments de la ville romaine a été entrepris, à Nyon et dans les divers musées qui conservent ces vestiges. A cette occasion, la colonnade romaine qui orne la promenade des Vieilles Murailles (décor du péribole du temple du Forum, remonté en 1962) a été nettoyée et consolidée tandis que l'on faisait les mensurations et les dessins.

Le but de ces travaux est de mettre à disposition l'ensemble des connaissances sur Nyon et de proposer une reconstitution des monuments du Forum.

Mandat: P. Bridel et O. Feihl.

Documentation: MHA VD.

NYON – District de Nyon – CN 1206 507 660/137 530

I *Place Bel-Air – Glacière ou puits médiéval.*

La suite des travaux de construction d'un garage à la place Bel-Air, au pied de la façade méridionale de la Poste, n'a amené aucun élément nouveau pour ce qui concerne la période romaine.

On a pu observer la destruction d'un puits conique, diamètre intérieur 1,9 m à la partie supérieure, 1,2 m à la partie inférieure, profond de 4 mètres. Une maçonnerie en pierre sèche en garnissait l'intérieur. Le fond n'est pas constitué par un rouet de pierre, comme dans un exemple voisin (voir: *RHV* 1981, p. 176). La présence de nombreux fragments de bois, décomposés à ce niveau, laisse supposer que le rouet, s'il existait, était en bois. La forme conique de ce volume, et surtout le fait que son fond culmine à deux mètres au-dessus du niveau de la nappe phréatique actuelle, nous fait douter qu'il s'agisse réellement d'un puits. Il est probable que nous avons affaire à une glacière, analogue à celle qui a été découverte près du château d'Allaman (voir: *RHV* 1980, p. 164-165). Le comblement de ce vestige contenait de la céramique vernissée attribuable au XVII^e siècle.

Observations et documentation: MHA VD, J. Morel.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 840/185 850

R-MA *Rempart médiéval – Occupation romaine.*

Un sondage a été exécuté le 26 avril 1981 au pied du rempart médiéval de Payerne, à proximité de la tour des Barraux, afin d'observer la disposition du terrain à l'époque de la construction.

Le rempart du XIII^e siècle a été fondé sur un fossé de 0,50 m de profondeur creusé dans les alluvions de la Broye, à partir d'un niveau qui

est actuellement à 1,85 m sous le ressaut du rempart. Aucun fossé n'a été constaté à cet endroit, contrairement à ce qui a été attesté dans un autre sondage pratiqué en 1978 (voir *RHV* 1980, p. 180) au-delà de la tour des Barraux. A 4,05 m au-dessous du ressaut précité, et à 2,20 m sous le niveau du XIII^e siècle, une couche romaine, contenant des tuiles et des fragments de mortier, a été observée sous les sédiments déposés par la Broye.

Observation: Bureau d'archéologie médiévale, Moudon.

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 540 400/151 180

R *Villa romaine du Prieuré.*

La réfection du réseau de canalisations urbaines dans la zone du Prieuré a requis une importante surveillance archéologique dans le périmètre de la villa romaine. Malgré les innombrables bouleversements dus aux anciennes canalisations et en dépit de la faible profondeur atteinte par les fondations romaines, il a été possible de compléter et de préciser le plan de la villa (voir: D. WEIDMANN, *La villa romaine du Prieuré, à Pully*, dans *Archéologie suisse*, 1.1978.2, p. 87).

Par rapport au document publié en 1978, les modifications sont les suivantes (fig. 5):

a) *Corps de logis*

Quelques éléments sont venus confirmer le portique de façade orientale (A1) dans sa partie méridionale. Cet élément est d'un seul tenant, mesurant au minimum 50 mètres de longueur et ceci dès l'origine. Les maçonneries découvertes dans la cour du bâtiment administratif (R) attestent l'existence du corps de logis (B1) formant probablement une aile (B2) au Sud du bassin (A2).

La profondeur du bâtiment primitif vers le centre du bassin ne devait pas excéder une largeur de pièce. La position du mur de façade Ouest est ainsi suggérée sur le plan, dans la prolongation d'une subdivision de l'aile méridionale. Les perturbations médiévales et modernes n'en ont rien laissé subsister.

b) *Bains*

L'ensemble des bains qui s'articulait au Sud du portique reste d'une grande complexité (C1-3). Des travaux de canalisations en 1978 ont révélé l'existence d'une annexe méridionale, aux murs enduits (C4), sous la terrasse de l'église. Un sondage à proximité de l'exèdre découverte en 1921 (C1) a mis au jour un passage de canalisation, sans doute en relation avec les coulisses romaines vues également en 1921 (C3).

c) *Premier pavillon à hémicycle*

La relation entre le pavillon à hémicycle (D1-4) et le corps du bâtiment principal a été clarifiée: le pavillon, dans son développement final (D4), s'étend plus loin que nous le supposions en direction de l'Ouest et ses fondations viennent buter contre celles du portique (A1), construit antérieurement.

Nous avons en conséquence postulé l'existence d'un mur fermant au Sud l'espace libre (L) entre le portique et le bâtiment de liaison (K) dépendant du second pavillon en hémicycle (F₁₋₃).

d) *Aile Nord*

Les travaux d'édilité entrepris dans la rue Samson-Reymondin (Q), au Nord de cet ensemble, n'ont montré aucun vestige d'une aile Nord de la villa (B₃).

Son existence nous paraît cependant certaine, si l'on tient compte de l'axe de symétrie donné par le bassin, de la disposition du second hémicycle (F) et de la cage d'escalier attenante (G-H). Il conviendra à l'avenir d'observer les travaux affectant les immeubles sis au Nord de l'avenue Reymondin, pour espérer en apprendre davantage.

e) *Bassin*

Il est désormais attesté que la façade orientale de la villa était bordée d'une magnifique pièce d'eau creusée dans le sol, mesurant 35 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur. Deux exèdres opposées ornent le centre du bassin (fig. 6). Il s'agit du plus grand bassin romain découvert en Suisse, fouillé et en grande partie détruit en 1951 et 1981. Sa profondeur était de l'ordre d'un mètre. Les vestiges du fond du bassin étaient conservés à quelques centimètres seulement sous le revêtement de l'avenue du Prieuré.

Le mode de construction est particulièrement soigné (fig. 7).

1. Excavation dans le terrain morainique, construction d'un mur de bordure.
2. Empierrement sur le fond.
3. Premier bétonnage au mortier de tuileau, application en enduit sur le mur.
4. Second bétonnage en mortier de tuileau, en lit de pose; mise en place d'un dallage de fond en calcaire tendre.
5. Finition de la taille et réglage du fond; rainure de pose des dalles de bord.
6. Mise en place des dalles de bord, ajustées et calées au levier. Joint d'étanchéité continu en mortier de tuileau.
7. Bétonnage d'étanchéité entre les dalles de bord et le mur de bordure.

Un dispositif d'écoulement avec une grille de filtrage était aménagé dans l'exèdre occidentale. Le fond du bassin était soigneusement dénivélé vers ce point pour assurer l'écoulement des eaux lors des vidanges.

Les vestiges d'un bassin secondaire, de petite dimension, ont été relevés à l'extrémité méridionale.

f) *Epoque médiévale*

Le plan des sanctuaires chrétiens qui ont succédé aux bains, à l'emplacement de l'église actuelle, ne s'est guère précisé.

Au Sud du chœur actuel (C₁-C₂), l'existence d'un grand massif de maçonnerie continue, coiffant les fondations antérieures, a été attestée. Nous supposons qu'il s'agit de la base d'un contrefort ou d'un clocher disparu. Il a été fait état de façon détaillée, et ici même, d'un pressoir médié-

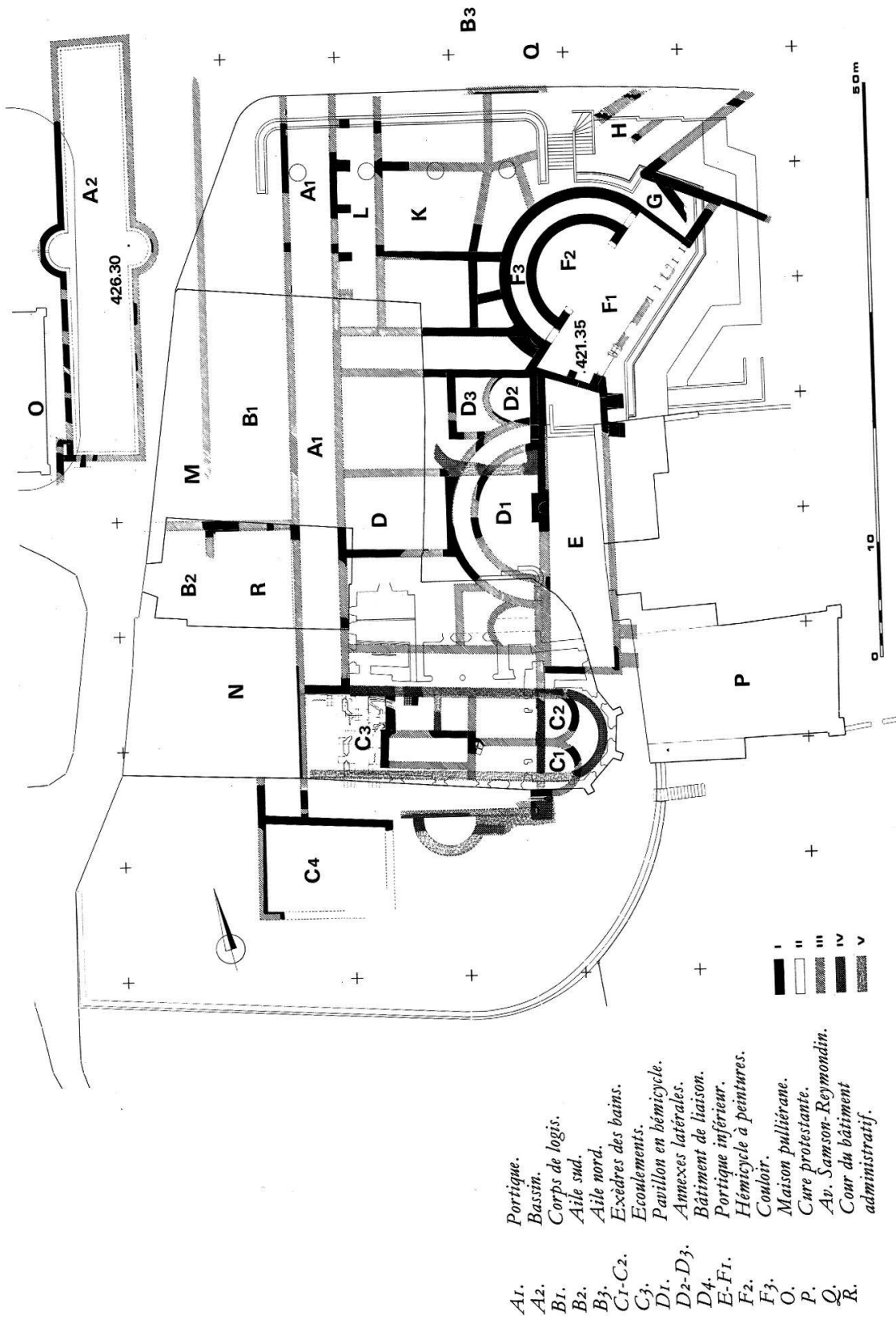


Fig. 5. Pully — Villa romaine du Prieuré. Plan d'ensemble.
 (Dessin M. Klausener.)
 I. Romain, attesté. — II. Molasse taillée. — III. Romain, supposé. — IV. Haut Moyen Age et Moyen Age, attesté. — V. Haut Moyen Age et Moyen Age, supposé.



Fig. 6. Pully – Villa romaine du Prieuré. Fond d'un bassin romain, dallé de calcaire, sous la rue du Prieuré.
(Photo M. Klausener.)

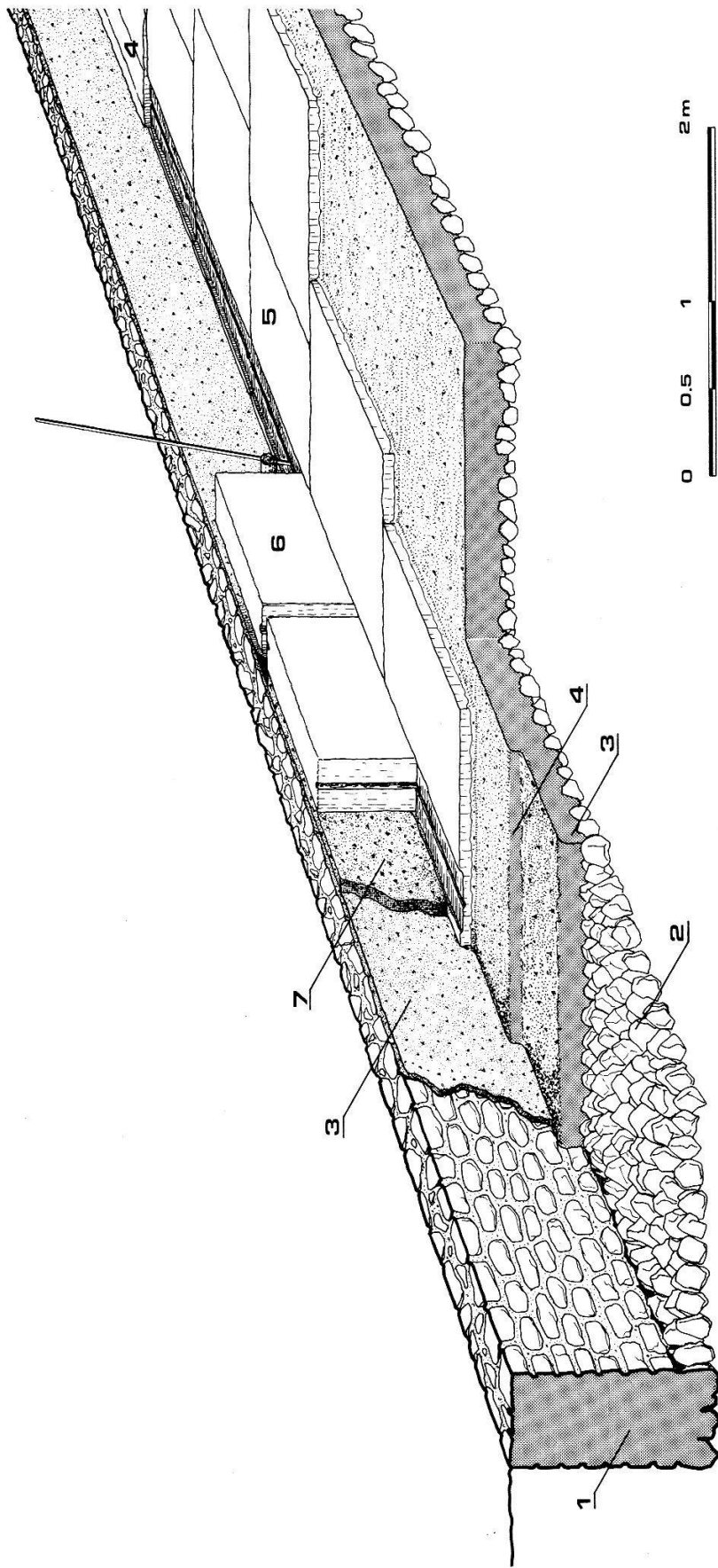


Fig. 7. Pully — Villa romaine du Prieuré. Mode de construction du bassin.
(Dessin M. Klausener.)



Fig. 8. Rances – Champ Vully. Structures du Bronze moyen recoupant le niveau campaniforme.

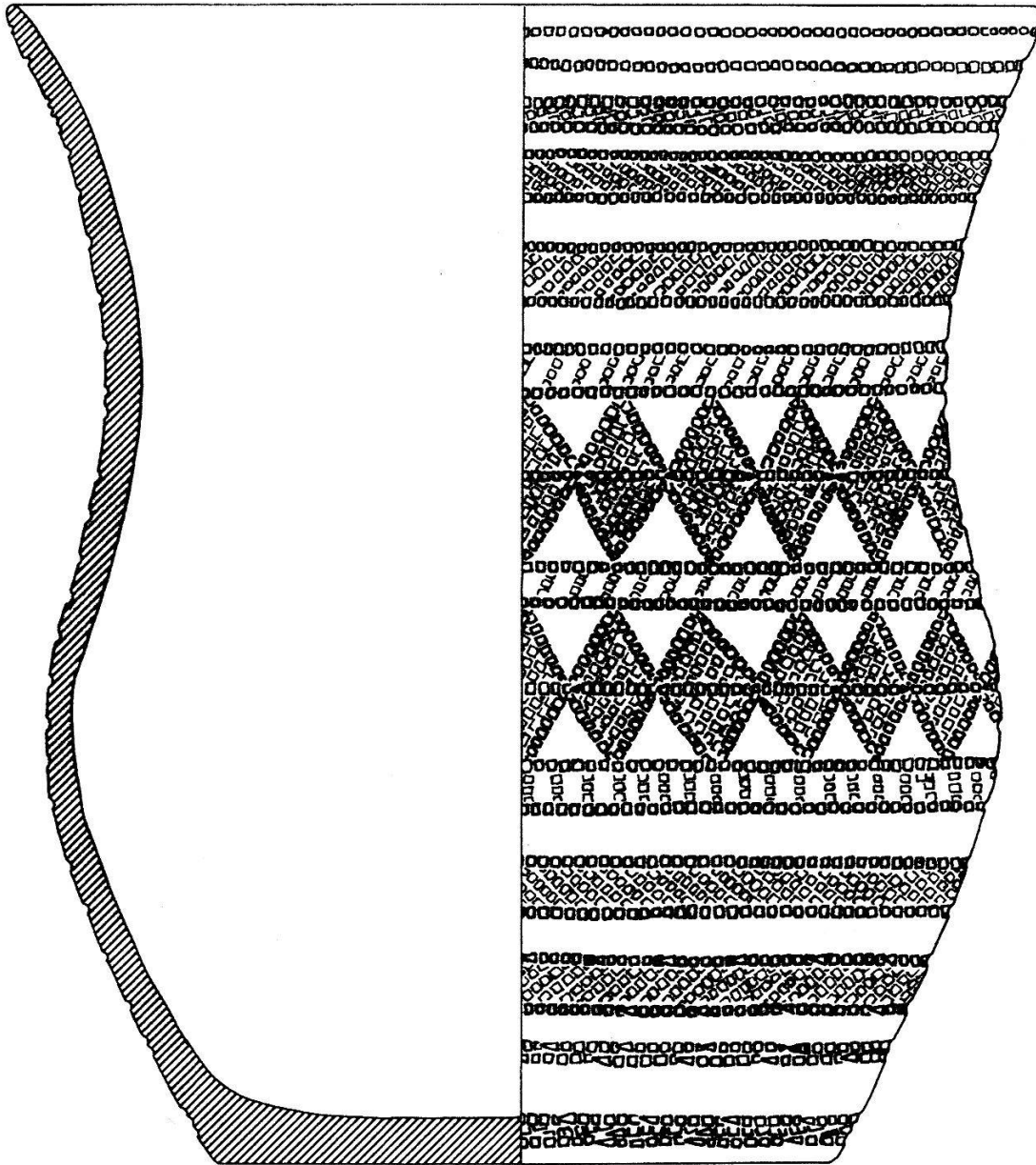


Fig. 9. Rances - Champ Vully. Gobelet campaniforme.
(Dessin K. Farjon.)

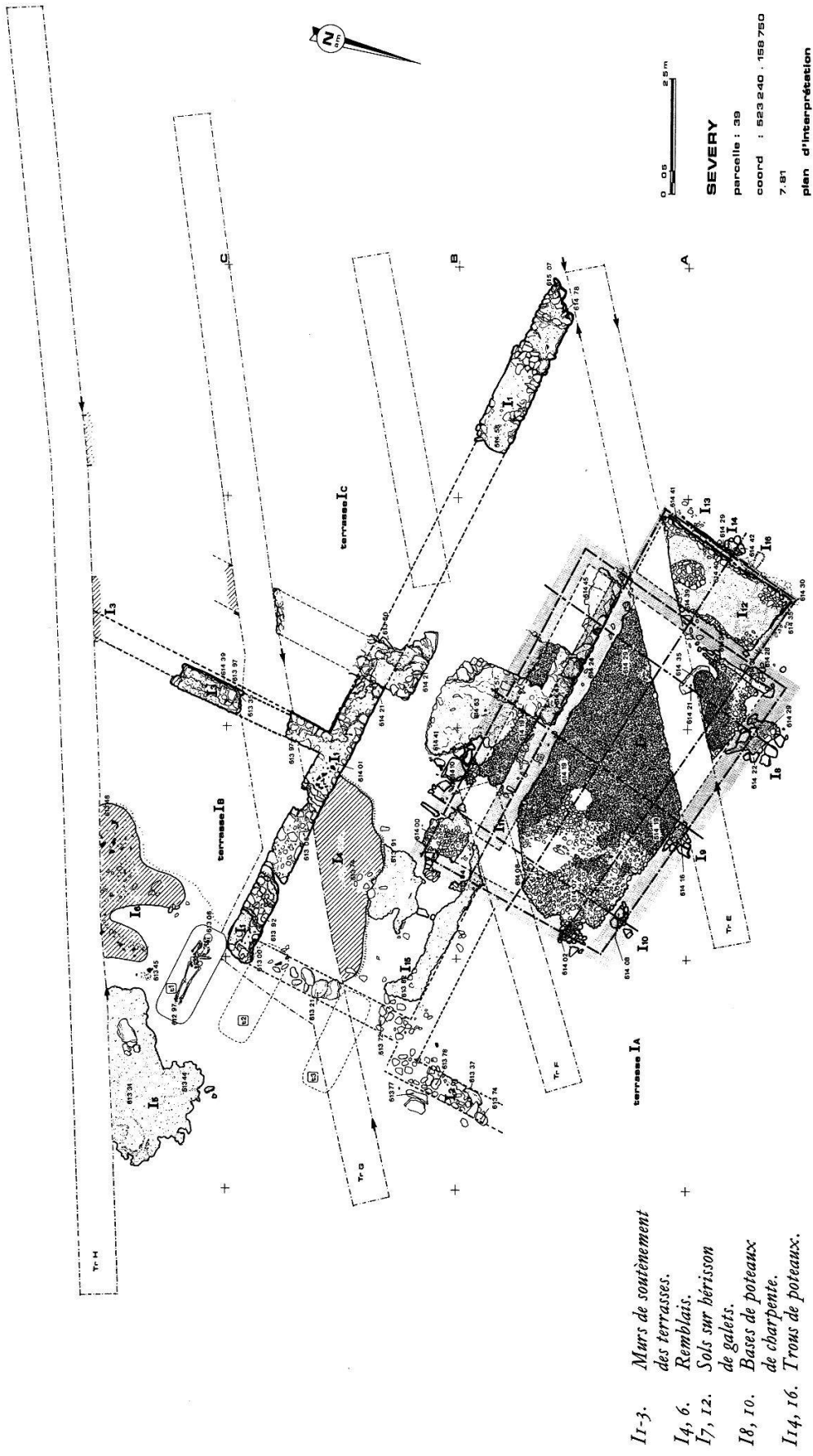
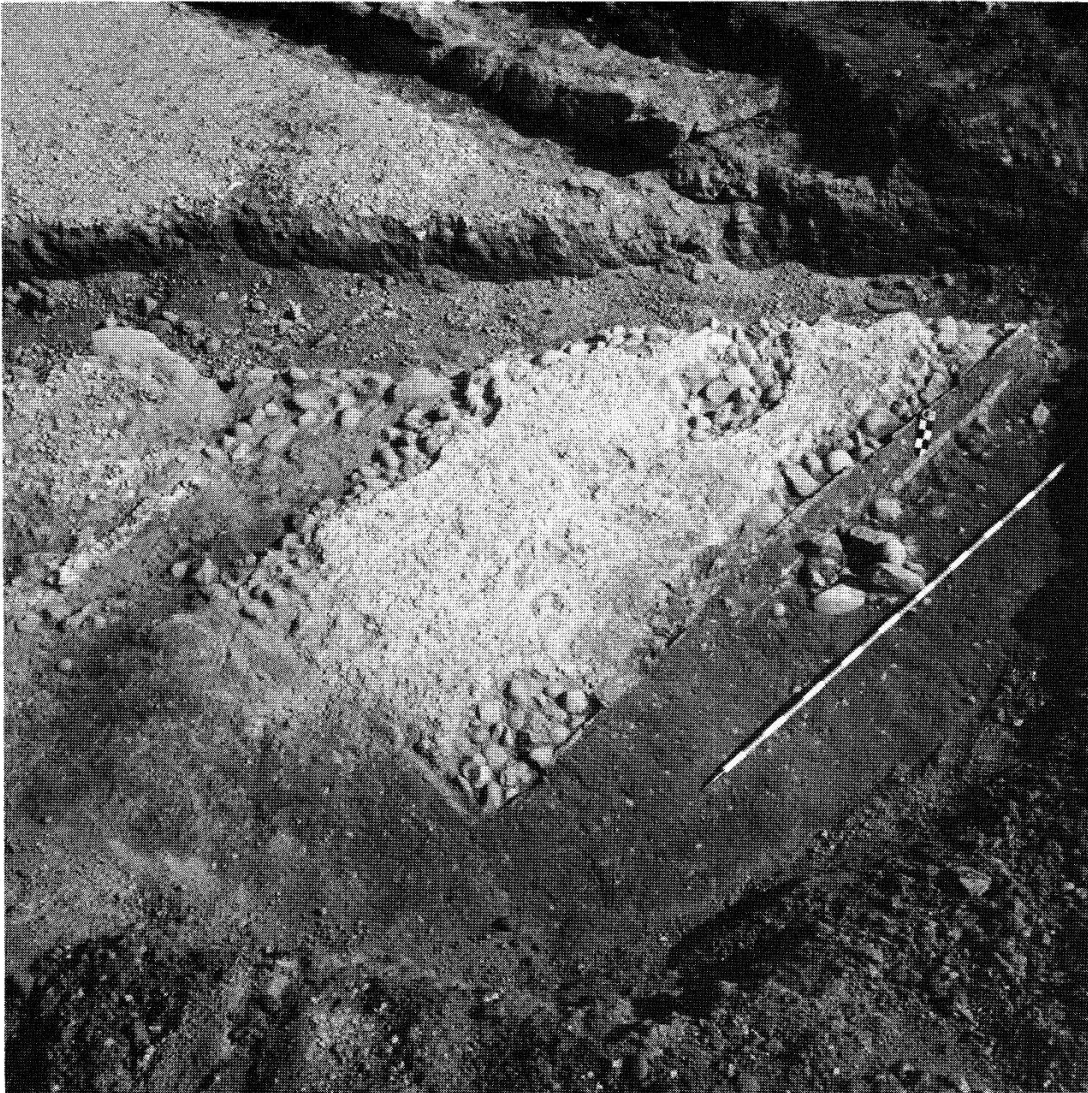


Fig. 10. Sévery — Annexe rurale gallo-romaine. Plan d'interprétation.
 (Dessin M. Klausener.)



*Fig. 11. Sévery – Annexe rurale gallo-romaine. Vue du sol de l'annexe occidentale ;
à droite, mur en pisé enduit de chaux et trou de poteau.*
(Photo F. Francillon.)

val découvert sous le bâtiment administratif (N). Voir: D. WEIDMANN, *Chronique des fouilles archéologiques 1980*, dans *RHV* 1981, p. 178-180).

La restauration de la peinture murale romaine qui ornait le second pavillon en hémicycle (F2) au niveau inférieur a été achevée. L'ensemble a repris place sur les murs d'origine, à l'abri d'un musée qui conserve également quelques objets découverts pendant les investigations. Un montage audio-visuel, présenté en quatre langues, donne les explications nécessaires au public, en complément de l'information graphique usuelle.

Lors du réaménagement de la place du Prieuré, le plan de la villa romaine a été marqué au sol, en vraie grandeur, par des pavés de tonalités différentes. Cette magnifique réalisation a été inaugurée et ouverte au public le 2 juillet 1981, dix ans après la découverte des vestiges.

L'abri et le musée sont l'œuvre de la commune de Pully, avec la collaboration de la Section Monuments historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud. Cette dernière instance s'est chargée de la reconstitution de la peinture murale, par les soins de M. D. Ohlhorst. Les travaux ont été subventionnés par l'Etat de Vaud et par la Confédération.

Fouilles, documentation et dessins: MHA VD, M. Klausener.

Objets: MHA VD, Musée de la villa romaine de Pully.

RANCES – District d'Orbe – CN 1202 531 430/180 500

N-Br *Champ Vully – Habitat préhistorique.*

Les fouilles commencées en 1975 sur le site de Rances, par le Département d'anthropologie de l'Université de Genève, se sont poursuivies en 1980 pour prendre fin en 1981.

Les deux dernières campagnes ont porté essentiellement sur la zone qui a livré des vestiges campaniformes, lors des sondages préliminaires de 1978, dans la partie Est de la zone des gravières, zone désignée sous le terme de Champ Vully Est.

La stratigraphie décrite les années précédentes n'a pas été l'objet de modifications. Les vestiges préhistoriques sont, là encore, limités à la dépression comblée par les limons. La stratigraphie comprend les couches suivantes:

- Couche 1. Humus et terres arables.
- Couche 2. Absente.
- Couche 3. Niveau peu épais de limon et graviers correspondant aux restes de l'importante occupation Bronze moyen.
- Couche 4. Limon brun se subdivisant en deux ensembles:
 - 4a. partie supérieure de limon brun jaune plus ou moins riche en pierres suivant les zones.
 - 4b. partie inférieure, limon noirâtre et charbonneux avec des infiltrations jaunes en provenance de la 4a à son sommet.Ces deux ensembles ont livré de la céramique campaniforme.
- Couche 5. Limon jaune compact stérile.
- Couche 6. Sables et graviers fluvio-glaciaires.

Dans une zone préalablement dégagée à la pelle mécanique et limitée de part et d'autre par deux tranchées d'observation stratigraphique, on a ouvert, au cours de ces deux campagnes, 160 m² de fouille fine répartis en huit caissons, reliés entre eux par la suite après fouille des témoins intermédiaires.

La fouille a consisté en un repérage des reliquats de la couche Bronze moyen et des structures qui lui étaient associées (fig. 8).

Plusieurs décapages successifs ont ensuite permis d'étudier les couches 4a et 4b. On a ainsi mis en valeur dans la couche 4a des zones de fortes concentrations de galets, dessinant par endroit des alignements préférentiels orientés Est-Ouest, parfois parallèles et distants l'un de l'autre de 2,50 m.

La couche 4b, plus purement limoneuse et dépourvue de gravier, présente des similitudes avec la précédente. Si les alignements de pierres sont peu fréquents, on note un grand nombre de concentrations circulaires de gros galets délimitant à leur tour des alignements.

Trop peu de véritables trous de poteaux se rattachent à ces niveaux. Il semble qu'il s'agisse d'un type de construction bien différent de celui qui prédominait au Bronze moyen. Il n'y a pas de pieux profondément ancrés et calés dans des trous, mais une succession de petits groupes de calages dans des dépressions très peu profondes, associés soit à de petites levées de terre ou à des poutres de soubassement. C'est donc une architecture beaucoup plus légère, laissant moins de traces au sol.

L'étude systématique de ces documents permettra de préciser la question des habitats de plein air du Néolithique final et du Bronze ancien en dehors du domaine lacustre.

Le site de Bavois (VD) présente dans ce domaine de nombreuses similitudes. Fait important, c'est la première fois que l'on peut étudier un habitat de cette civilisation en Suisse et dans les régions voisines.

Le fait stratigraphique nouveau de la campagne 1981 concerne l'individualisation de grandes fosses s'ouvrant dans la partie inférieure de la couche 4b et s'enfonçant profondément dans le limon jaune stérile, parfois jusqu'au fluvio-glaciaire. Ces fosses ont livré un mobilier très fragmentaire. Certains éléments font penser à du Néolithique moyen, mais cette diagnose reste provisoire. Une série de datations C14 doit être entreprise sur cette séquence.

Le mobilier associé aux deux niveaux campaniformes est abondant mais très fragmenté. Les gobelets campaniformes sont nombreux mais limités à trois types de décors tracés au peigne: lignes simples, bandes hachurées et triangles hachurés (fig. 9). Une importante céramique non décorée, jusqu'alors totalement inédite, accompagne ces gobelets.

La grande originalité du mobilier réside dans le matériel lithique en silex dont il faut souligner le caractère microlithique. Le grattoir circulaire ou unguiforme à retouche abrupte domine, alors qu'aucune lame, lamelle ou éclat laminaire n'a été signalé.

Le Bronze ancien est représenté dans la couche 4 par un fragment de bol du type Roseaux avec décor horizontal tracé à cru à la base du col, complété par de petits traits verticaux au sommet de la panse et par quelques tessons à cordons qui peuvent également se rattacher à cette période.

L'habitat Néolithique final - Bronze ancien de Champ Vully présente de nombreuses originalités et offre la possibilité de mieux comprendre les formes d'occupations de l'arrière pays à l'époque où s'épanouissent les stations littorales du lac de Neuchâtel.

Rapport: Dominique Baudais.

Investigations, documentation et objets: Département d'anthropologie de l'Université de Genève.

Annexe

Une datation C14 a été obtenue à partir de charbons récoltés en 1979 par le laboratoire de l'Institut de physique de Berne (Dr Oeschger). Elle fait suite aux dates publiées précédemment (voir: *RHV* 1980, p. 181).

B3720 Provenance: Champ Vully Sud, de diverses fosses rattachables à la couche 3 (Bronze moyen). Résultat: 3520 ± 60 avant 1950, soit 1570 ± 60 avant J.-C.

Commentaire

Ce résultat confirme le pronostic (1400 avant J.-C.) avec un vieillissement d'un peu plus d'un siècle, qui peut s'expliquer de deux manières:

- par une contamination due à des charbons datant du Bronze ancien. Le matériel testé provient en effet de plusieurs fosses dont certaines pourraient être rattachables au Bronze ancien;
- par une date plus ancienne que prévue pour le Bronze moyen. La date obtenue par un niveau Bronze moyen de Bavois (B 3612: 1680 ± 60 avant J.-C., voir *RHV* 1980, p. 267) pourrait confirmer cette interprétation.

Communication: D. Baudais. Département d'anthropologie de l'Université de Genève.

SENARCLENS – District de Cossonay – CN 1222 526 960/161 560

HM *Nécropole du haut Moyen Age.*

La construction d'une grande salle communale au lieu-dit Les Châtonnaires a requis des sondages préliminaires exécutés en avril 1981. Leur résultat fut négatif. Suivant les indications recueillies à cette occasion auprès de la Municipalité de Senarclens, la nécropole des Châtonnaires, connue par des découvertes anciennes, s'étend sous la moitié septentrionale du cimetière moderne de Senarclens et dans les champs plus au Nord.

Des sépultures en dalles ont été touchées ces dernières années à l'occasion de labours profonds, et lors de la préparation des inhumations

actuelles. Voir: D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, 1927, p. 312.

Renseignements: Municipalité de Senarclens.

SÉVERY – District de Cossonay – CN 1222 523 240/158 760

R-HM *Annexe rurale gallo-romaine.*

La mise à l'enquête d'un projet de manège, à proximité de l'église de Sévery, a eu pour conséquence une série de sondages exécutés en 1981, sur les flancs d'une petite crête morainique. La limite orientale de la vaste nécropole du haut Moyen Age déjà connue à cet endroit a été touchée, sous forme de quelques tombes éparses, en pleine terre, derniers vestiges qui en subsistent (voir: D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 313-314, lieux-dits au Tapi et au Châtelard).

Des constructions d'époque romaine ayant été observées et localisées, une campagne de fouille a été organisée, conjointement aux travaux de terrassement du manège, du 29 juin au 12 juillet 1981.

Résultats

Il n'est apparu aucun vestige de la maison de maître, édifice qui doit être localisé sous le village actuel de Sévery, plus particulièrement sous l'église voisine, où des maçonneries romaines ont été relevées en 1904, lors des fouilles suivies par A. Naef. Les constructions analysées en 1981 sont des annexes rurales dont l'orientation suit celle des bâtiments principaux.

Un aménagement en terrasses (fig. 10: I A - B - C) d'une ancienne crête glaciaire a été mis au jour sous forme de murets en maçonnerie liée à la chaux (I 1-3) et de remblais (I 4-6). Sur l'une des terrasses (IA), des vestiges très dégradés ont été dégagés; une analyse détaillée a fait apparaître le plan d'un petit bâtiment rural de forme trapézoïdale (I 7) de 5,5 m sur 7,5 m environ, pourvu d'une annexe occidentale de 3,5 m sur 1,5 m (I 12). Une galerie ou un couloir constitue la façade méridionale du bâtiment.

Le sol (I 7) est rudimentaire, composé d'un tapis de calcaire concassé et damé, lié avec un peu de chaux, posé sur un hérisson de galets, assurant malgré tout une isolation et un confort supérieur à celui de la terre battue sous-jacente. Dans l'annexe, le sol (I 12) était recouvert d'un mortier de chaux grossier.

Les murs de cette construction ne sont pas constitués de solides fondations en boulets morainiques liés au mortier de chaux. Des tranchées de fondations larges de 45 à 60 cm, très peu profondes, ont été ouvertes, dont le fond a été égalisé parfois au moyen d'un empierrement très épars. Les murs eux-mêmes étaient construits avec la technique du pisé, c'est-à-dire par une masse compactée et séchée de limon argileux, coffrée par étages successifs. Dans l'annexe occidentale (I 12), les murs de pisé étaient enduits de mortier de chaux sur les deux faces (fig. 11).

Dans l'axe Est-Ouest de la construction, mais à l'extérieur de la cloison de l'annexe, un unique trou de poteau avec calages est apparu (I 14). Une cavité rectangulaire dans les limons sous-jacents, à quelques centimètres plus au Nord, pourrait être la trace d'un autre poteau plus ancien (I 16).

Type de construction

L'absence de trous de poteaux caractéristiques, notamment dans les angles de la construction principale, nous permet d'exclure une construction à poteaux verticaux plantés en terre. Les murs en pisé sont attestés en certains points, et leur grande épaisseur indique que les cloisons ont joué un rôle important dans le contreventement de la construction; nous hésitons cependant à leur donner un rôle porteur exclusif, dans le cas de la première annexe.

L'absence de tout élément porteur central indique qu'il faut probablement chercher des solutions peu habituelles pour la charpente. L'observation de calages renforcés par du mortier de chaux en trois points de la fondation du mur Nord (I 8, 9, 10) fait penser que la charpente pouvait être prise dans les murs en pisé et constituait des fermes libres enjambant la pièce principale.

Ce type de construction, appelé Cruck, est attesté dès l'époque romaine dans le Nord de la France, et se répand très largement au haut Moyen Age et au Moyen Age dans ces régions (voir: J. CHAPELOT et R. FOSSIER, *Le village et la maison au moyen âge*, Paris 1980, p. 301).

L'annexe occidentale, au mur très mince, ne peut avoir été couverte que par des prolongations des éléments horizontaux de la charpente principale (sablières).

L'unique calage de poteau vertical attesté (I 14) marque un renforcement de la prolongation de l'axe principal.

La couverture devait être de type végétal, probablement en chaume, ce qui nécessite une pente forte. Les avant-toits étaient certainement bien débordants, pour assurer la protection du mur en pisé contre les intempéries.

Aucun foyer ou dispositif caractéristique n'a été constaté dans la maison. Sa fonction exacte reste donc problématique.

Datation

Le matériel céramique découvert en relation avec le bâtiment lui assigne une courte existence, construction et occupation s'étendant de la première moitié à la fin du I^{er} siècle après J.-C.

Des vestiges de construction plus récents, mais non datables, ont été constatés au-dessus des constructions romaines, conformes aux alignements du I^{er} siècle.

Ces structures ont été très dégradées par les récupérations de maçonneries, au Moyen Age et à l'époque moderne. Leur relation avec les sépultures de la nécropole voisine ne peut malheureusement pas être établie.

Fouille et documentation: MHA VD, M. Klausener et F. Francillon.
Objets: MHA VD.

URSINS – District d'Yverdon-les-Bains – CN 1203 541 100/176 240

R *Temple gallo-romain et amphithéâtre.*

Un document extrêmement précieux nous a été remis en 1980 par M. Egloff, archéologue cantonal à Neuchâtel. Comme le relève une indication manuscrite, il s'agit d'une copie d'un plan de M. Correvon de Martines, syndic à Yverdon au début du XIX^e siècle, remontant probablement à cette époque. Il figure des «Antiquités romaines d'Ursins» (fig. 12). L'écriture est celle de F. Troyon.

Ce document n'est malheureusement pas assez précis pour être superposé sans autre aux documents actuels (voir: A. RAPIN, *Ursins: L'église Saint-Nicolas*, dans *La Suisse primitive*, 1969, 4, p. 73-77). Il figure un ensemble de maçonneries romaines en moellons de pierre calcaire taillée, qui a été apparemment exploité et détruit lors de son apparition. Les nombreux objets découverts au XIX^e siècle dans le périmètre de l'église attestent de l'intense exploitation du site romain.

Le podium du temple gallo-romain, étayé au Nord et à l'Ouest par des contreforts, était lié à un réseau de maçonneries s'étendant sur une vingtaine de mètres au Nord-Est. Un «aqueduc ou cloaque» de trois pieds de hauteur et de deux pieds de largeur, orienté Nord-Sud, en faisait partie.

Un second groupe de structures maçonnées est figuré à une vingtaine de mètres du chœur de l'église, occupant une surface de 35 m × 35 m environ. On peut y reconnaître l'extrémité septentrionale d'un petit amphithéâtre circulaire ou elliptique, limité au Nord par un mur de soutènement à trois retranches. Le diamètre Est-Ouest de cette construction peut être estimé à une quarantaine de mètres. Le mur limitant la *cavea* n'a pas été touché, ou n'est pas figuré. Un couloir d'accès (?) débouche au Nord, long d'une quinzaine de mètres. Il est formé de deux murs espacés de six pieds, munis chacun de trois exèdres externes, qui étaient, selon la légende du plan, couvertes d'une voûte en tuf et munies d'orifices de drainage.

L'étroite association d'un petit amphithéâtre et d'un temple gallo-romain nous indique l'existence à Ursins d'un lieu de culte particulièrement important, dont les grandes lignes sont encore loin d'être connues. Ce que nous en montrons ici rappelle le site de Berne-Engelhalbinsel, où un groupe de temples gallo-romains voisine avec un petit amphithéâtre (voir: H. BÖGLI, *Städte und Vici*, dans *Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, Zürich, 1975, p. 41-44).

Dans le cas d'Ursins, la fonction cultuelle de l'amphithéâtre ne fait guère de doute. Aucun vicus desservi par ce monument n'est connu dans cette commune.

Documentation: MHA VD.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 730/145 800

M *Hôpital de Mont-Joux – Cimetière.*

En mai 1981, des travaux de canalisation effectués dans le trottoir de la rue de Lausanne, au droit du n° 12, ont mis au jour trois sépultures en pleine terre, creusées dans les sables et graviers du delta de la Veveysse. Les corps étaient allongés Est-Ouest (tête à l'Ouest).

À proximité, des fondations maçonnées au mortier de chaux ont été touchées. Il s'agit probablement des vestiges du cimetière qui dépendait de l'Hôpital du Mont-Joux et de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, situés une cinquantaine de mètres plus au Nord. Ces bâtiments construits hors les murs, sur la route conduisant à Lausanne, ont été en fonction du XII^e au XVI^e siècle.

Les fondations observées appartiennent sans doute aux immeubles qui formaient le Bourg au-dessus du Marché qui se développa à cet endroit après l'abandon du cimetière. Voir: E. RECORDON, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*. Vevey 1970, p. 250-254.

Observations: MHA VD.

VILLARS-SOUS-YENS – District de Morges – CN 1242 522 850/151 300

AP *Ancienne tuilerie G. Schmid.*

Les bâtiments et installations de la tuilerie de Villars-sous-Yens menaçant ruine ont été en grande partie démolis en été 1981.

Cette entreprise qui a fonctionné jusqu'en 1969 était le dernier exemplaire intact des nombreuses petites tuileries qui ont pourvu aux besoins du canton, du XII^e siècle au début du XX^e, avant la concentration de la production industrielle le long des lignes de chemin de fer et sur les grands axes routiers.

Il était intéressant d'étudier avant sa disparition ce témoin du passage de la production artisanale à un système mécanisé. L'équipement de la tuilerie était complètement conservé, et il subsistait un lot d'intéressantes machines ainsi qu'un riche échantillonnage des produits anciens et récents. Cet ensemble présentait un intérêt supplémentaire, du fait de la présence d'un témoin de l'époque du fonctionnement: le propriétaire lui-même, M. Gaston Schmid.

L'ensemble de la tuilerie a été l'objet de mensurations et d'une analyse architecturale en hiver 1980-1981; ces documents ont été assortis d'un dossier photographique complet. Il ne subsiste actuellement que le four droit (fig. 13) construit en 1906, long de 17 m et large de 2,2 m (dimensions intérieures). Le propriétaire a conservé une partie des machines et un échantillonnage de la production ancienne.

Investigations et documentation: O. Feihl et D. Mauroux.

Dossier: déposé MHA VD.

La collection des mégalithes vaudois, déjà ample au pied du Jura, s'est enrichie en 1975 d'une série qui est la plus importante en Suisse, en nombre et dimensions.

Cet ensemble avait été remarqué dès son apparition sur les nouvelles grèves du lac de Neuchâtel, lors de la première correction des eaux du Jura. Quarante-huit blocs de roche furent alors décomptés, décrits et publiés par un ingénieur du XIX^e siècle, qui attribua un caractère naturel aux alignements de ces blocs erratiques (voir: CH. DE SINNER, *Un groupe de blocs erratiques aux portes d'Yverdon*, dans *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, vol. 23, Bulletin 96, 1887, p. 49-59).

En 1975, le professeur J.-H. Gabus, géologue, «redécouvrit» cet ensemble qui gisait dans le sous-bois, entre les roselières de Champittet et les stations littorales préhistoriques de Clendy, et l'interpréta comme un groupement d'origine humaine (voir: 24 *Heures* du 17 mars 1975 et G. KAENEL et C. STRAHM, *La baie de Clendy à Yverdon du Néolithique à l'âge du Bronze*, dans *Archéologie suisse*, 1978.2, p. 45-50).

Une première investigation, toujours en 1975, conduite par R. Jeanneret et J.-L. Voruz, permit de lever le plan de 31 blocs et dalles, de dessiner leur forme et d'étudier sommairement les processus de transgression et de régression lacustres qui ont conduit les menhirs à leur situation actuelle, couchés sur les anciennes grèves (fig. 14).

Il apparaît que les terrains dans lesquels les menhirs étaient implantés autrefois ont été complètement érodés par les eaux; ces phénomènes ont éliminé tous les objets et aménagements contemporains des menhirs; les alignements originaux n'ont toutefois pas été trop perturbés par l'action de l'eau, du fait de la masse importante des blocs, qui pèsent jusqu'à plusieurs tonnes.

Après les découvertes de 1975, la commune d'Yverdon a acquis l'ensemble du terrain contenant les menhirs, dans l'idée de mettre en valeur le site. Ce projet, qui implique la réimplantation des mégalithes, requiert un complément d'information. En mai et juin 1981, une nouvelle série d'investigations dans le terrain a été conduite par J.-L. Voruz. Tous les blocs ont été déplacés et retournés, afin d'observer toutes les faces de chaque menhir; l'emplacement occupé par chacun a été fouillé, pour constater les traces d'un éventuel fossé d'implantation ou des calages nécessaires.

De nombreuses tranchées de sondage ont été tracées entre les groupes et alignements, pour comprendre la morphologie du terrain sous-jacent. Le résultat de ces travaux peut être résumé comme suit (rapport de J.-L. Voruz, août 1981):

«Le site mégalithique de la «Promenade des Anglais» comprend 42 blocs, calcaires ou cristallins, de dimensions variées, mais de formes bien particulières permettant de les distinguer très nettement des

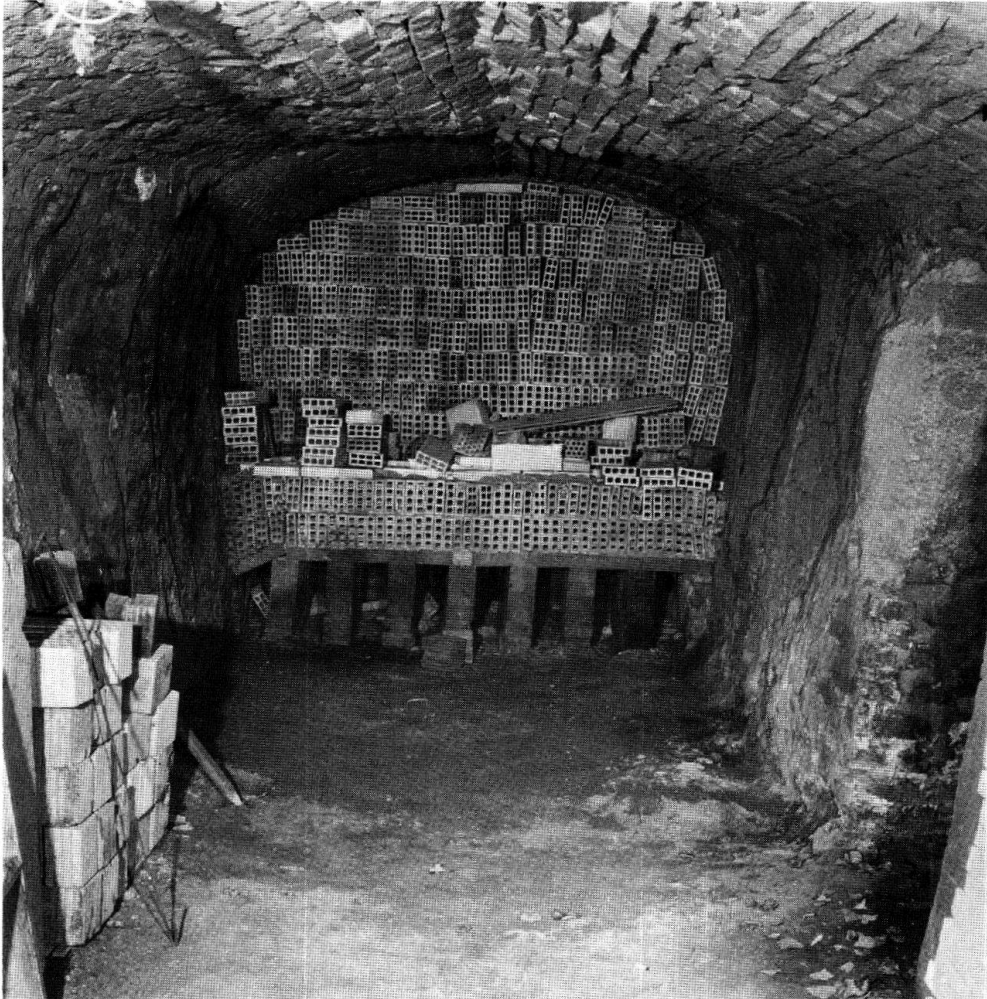


Fig. 13. Villars-sous-Yens – Ancienne tuilerie. Vue de l'extrémité sud du four droit.
(Photo O. Feihl, D. Mauroux.)

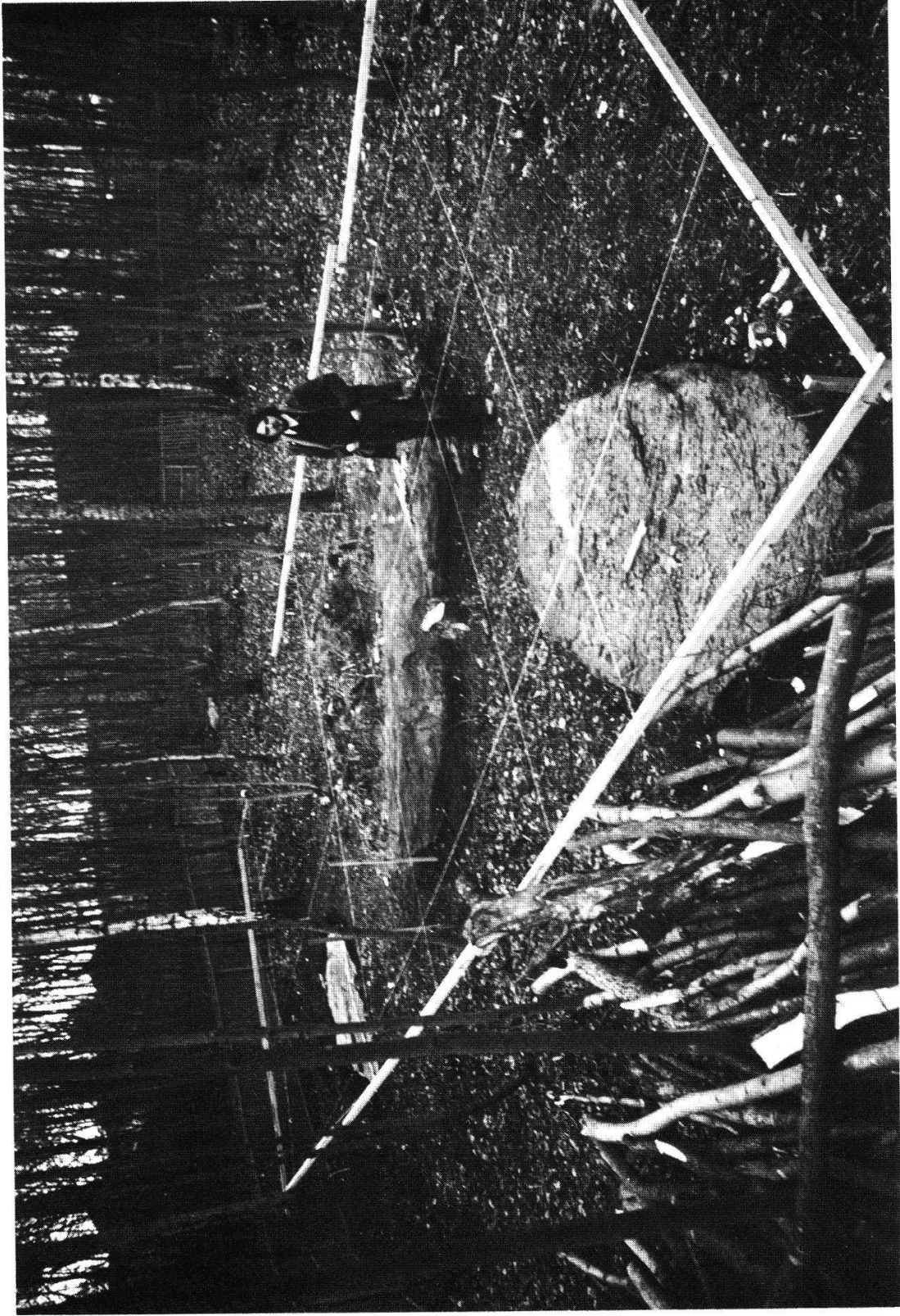


Fig. 14. Yverdon-les-Bains – Membirs préhistoriques. Membirs couchés dans le sous-bois, après nettoyage, en 1975.
(Photo R. Jeanneret.)

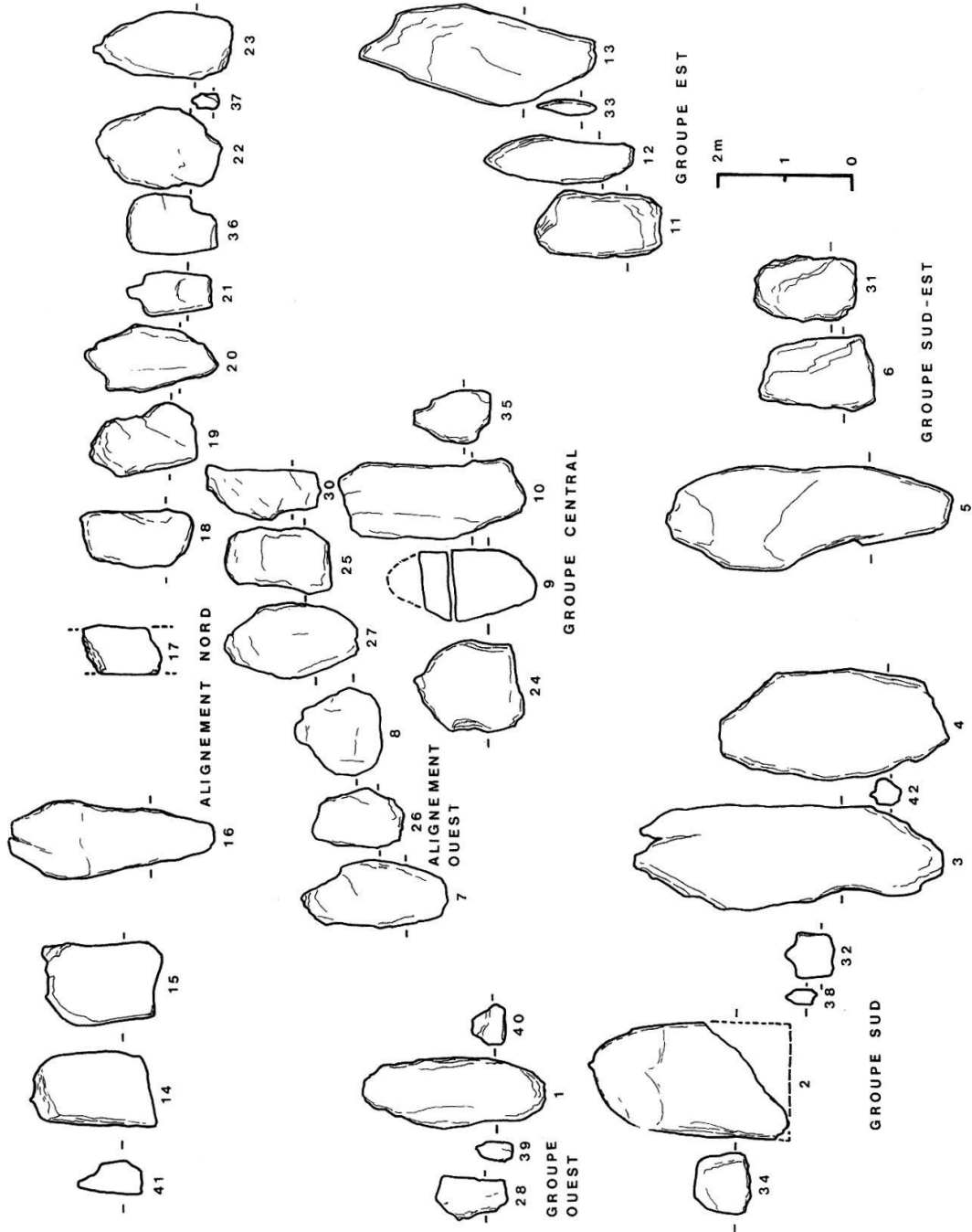


Fig. 15. Yverdon-les-Bains — Menhirs préhistoriques. Elevation des groupes et alignements. La portion inférieure implantée dans le sol est à situer entre le quart et le tiers de chaque bloc. (Dessin J.-L. Voruz.)

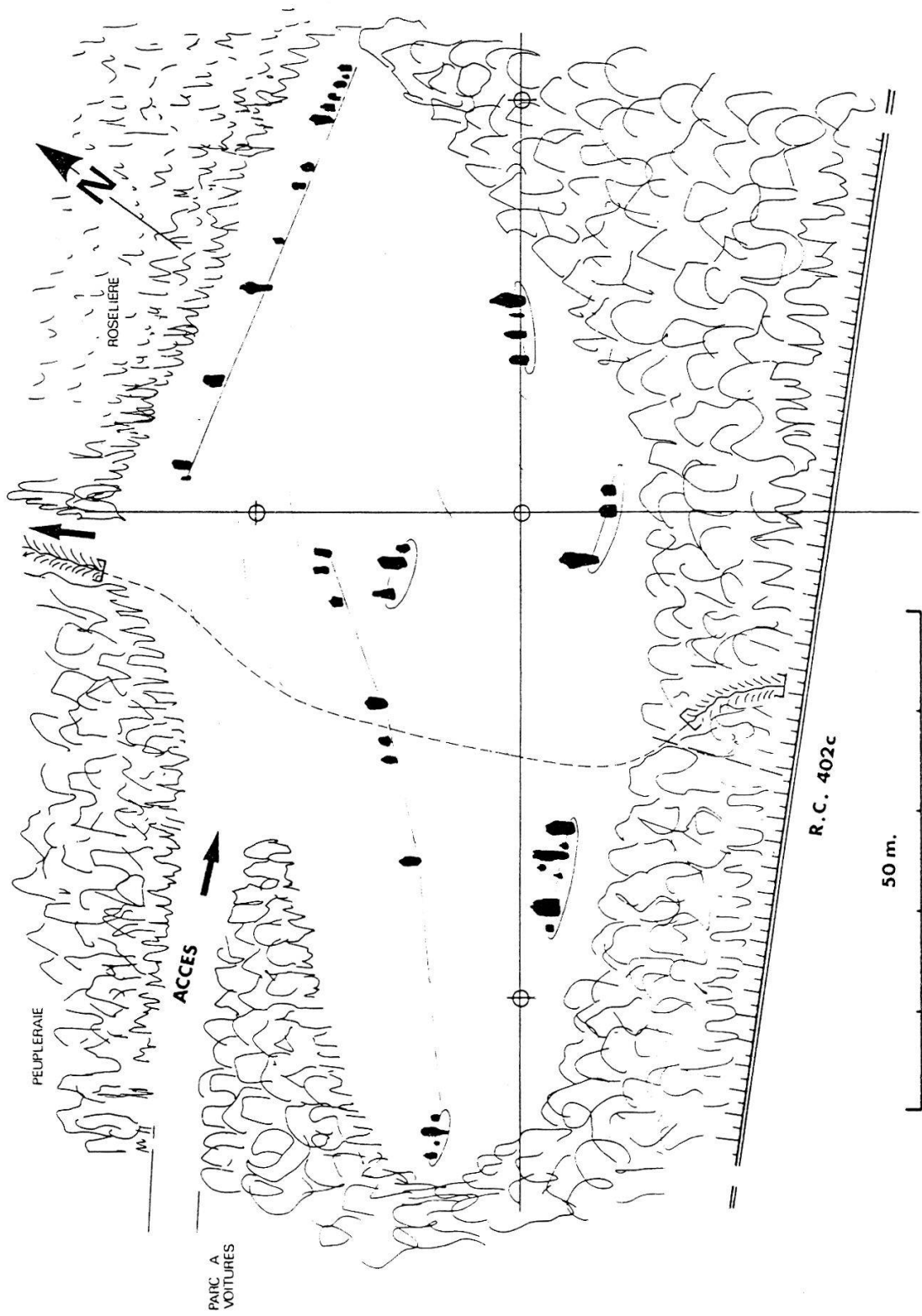


Fig. 16. Yverdon-les-Bains — Menbirs préhistoriques. Esquisse de la reconstitution du site, vue du sud.
(Dessin J.-L. Voruz.)

nombreux blocs qui jonchent les grèves entre Yverdon et Yvonand. Une typologie provisoire permet en effet de distinguer (fig. 15) :

» des petites dalles entre 40 et 80 cm de longueur ;
» des blocs subrectangulaires ou ovalaires, entre 1,20 et 2 m de longueur ;
» et des blocs allongés, de section ovale, entre 2,60 et 4,60 m de longueur.

» Quelques constantes indiquent que ces blocs, qu'ils soient taillés ou non, devaient être considérés par les préhistoriques comme de véritables sculptures, la forme de chacun d'eux ayant alors probablement une signification ou une valeur culturelle précise. Les bases sont marquées par des tronçatures rectilignes, obliques ou orthogonales. Les côtés sont symétriques et montrent parfois des renflements aux deux tiers. Les extrémités supérieures présentent le plus souvent des arrondis, parfois dégagés par des encoches bilatérales, ou de petits appendices axiaux soigneusement taillés (fig. 15, n^{os} 21, 23, 39, 2, 32). L'allure anthropomorphe des menhirs ne fait aucun doute, d'autant plus que des formes comme l'écusson du n^o 2 ou les têtes arrondies des n^{os} 20, 32 ou 42 sont connues dans d'autres sites funéraires comme les dolmens à couloirs du Bassin parisien (Civilisation de Seine-Oise-Marne, Néolithique final) ou les stèles Néolithique final de la nécropole de Sion-Petit-Chasseur (Valais).

» On retiendra la très forte originalité du site d'Yverdon. Les plus longs menhirs ne peuvent pas être comparés aux menhirs isolés ou groupés du pied du Jura (Grandson, Bonvillars, Corcelles, Bollingen (BE), Attiswil (BE), etc.), car ceux-ci ne sont pas taillés et sont de formes différentes. Mais l'intérêt principal du site réside dans la disposition des menhirs (fig. 16), unique en Suisse. L'ensemble forme un ovale d'environ 100 m sur 50 m, dont l'axe principal, Est-Ouest, suit le sommet d'une butte allongée. Les sondages ont en effet montré qu'un important cordon littoral, avec des couches de graviers de 10 à 20% de pente, traversait tout le site avant l'implantation des menhirs. Le centre était marqué par deux menhirs de fortes dimensions (n^{os} 9 et 10), malheureusement fracturés et déplacés il y a quelques années. La bordure Nord est formée par un alignement de dalles ou de véritables stèles anthropomorphes de part et d'autre d'un grand bloc allongé (n^o 16), tandis qu'au Sud se trouve un vaste hémicycle marqué par quatre groupements équidistants. Ceux-ci possèdent, malgré des dimensions variées, certaines similitudes, puisqu'ils sont dominés par un grand menhir allongé accompagné par des stèles, chacun d'eux présentant une certaine parenté. D'un alignement de 18 blocs qui reliait les menhirs centraux à l'extrémité Ouest, il ne reste plus que 12 blocs dont plus de la moitié ont été récemment déplacés, lors du creusement du canal de drainage et l'aménagement de la « Promenade des Anglais », qui traverse le site en son milieu.

» Deux hypothèses, pas forcément contradictoires, peuvent être avancées pour expliquer la disposition des menhirs. D'une part, des relations astronomiques peuvent être cherchées dans les alignements, en

fonction de solutions héliques, solsticiales ou non. Mais les sites bretons pour lesquels ce genre d'interprétations sont effectuées sont formés de menhirs de formes quelconques, et non anthropomorphes. D'autre part, les comparaisons archéologiques directes des morphologies des blocs invitent à considérer Yverdon comme un ensemble cultuel ou funéraire. Les groupements en famille des menhirs ou les alignements de stèles prenant alors une signification religieuse certaine, tout comme la forme de chacun d'eux. On retiendra surtout de ces considérations sommaires l'importance de la disposition quelque peu théâtrale de l'ensemble des blocs, qui devaient regarder le centre du site, car on constate qu'ils possèdent tous un axe de vision de qualité maximale, perpendiculaire à l'une de leurs deux faces. Les dalles de l'alignement Nord devaient donc être disposées côte à côte, comme celles de l'hémicycle Sud. Le site présente ainsi une certaine structuration architecturale, une certaine unité qui, si elle est bien mise en valeur, obligera l'observateur à s'interroger sur sa signification religieuse, ou en tout cas métaphysique.»

Les travaux de mise en place des menhirs, à réaliser dès 1983, permettront sans doute de découvrir encore d'autres blocs de petite taille, enfouis dans le sous-sol.

Investigations: J.-H. Gabus, R. Jeanneret, J.-L. Voruz (1975); J.-L. Voruz (1981).

Documentation: MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 680/180 400
R *Les Bains – Château d'Entremont.*

Des sondages ont été pratiqués en mars 1979 dans le sous-sol de l'orangerie du Château d'Entremont, avant l'aménagement de ce local pour le traitement de la barque romaine découverte au Valentin, à Yverdon, en 1971.

Aucun vestige de construction romaine n'est apparu à cet emplacement, où une mosaïque avait été découverte dans le passé (voir: A. CROTTET, *Histoire et annales de la Ville d'Yverdon*, Genève 1859, p. 12, note 1).

Investigations: R. Jeanneret, Yverdon.

Documentation: MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 820/181 200
R-M *Place et rue Pestalozzi.*

La suite du programme de réfection des canalisations urbaines (voir *RHV* 1980, p. 184) a donné lieu à de fructueuses observations:

– à la rue Pestalozzi est apparue la ligne de rivage de l'époque romaine, avec des renforcements de berge;

- le mur d'enceinte méridional de la ville (XII^e siècle) fondé sur un radier de pieux de bois a été recoupé, à son départ de la tour du château, dite «des Juifs»;
- sur la place Pestalozzi, face à la tour de la Ville, on a relevé une fondation massive en blocs de calcaire, circulaire, de 5,8 m de diamètre environ. Cette structure, au bord du fossé qui entourait le château, ne se réfère pour l'instant à aucun autre vestige connu;
- devant l'Hôtel de Ville, les travaux ont mis au jour des substructures et des pavages qui se rapportent à l'ancien Hôtel de Ville.

Les observations seront sans doute complétées lors du réaménagement de la place, qui est projeté par la commune d'Yverdon-les-Bains.

Fouilles et documentation: MHAVD, P. Sala et Bureau d'archéologie médiévale, Moudon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 900/181 350
M *Rue des Remparts – Tour de l'enceinte médiévale.*

Une fouille de canalisation entreprise en mars 1981 par la commune d'Yverdon, au droit de l'immeuble n° 29 de la rue des Remparts, a traversé les fondations d'une tour carrée, renforçant l'angle septentrional de l'enceinte médiévale. Cette tour figure sur le plan d'Yverdon de 1737, dit de Traytorrens. Voir: R. KASSER, *Eburodunum I*, Yverdon 1975, fig. 31, p. 129.

Observations et relevés: R. Kasser et Service des bâtiments de la commune d'Yverdon.

Documentation: MHAVD.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 350/183 500
R *Mordagne, villa romaine – Fouilles 1980.*

Pour le résultat de ces recherches (*JbSGUF* 64.1981. p. 256), voir: M. COLOMBO, *La villa gallo-romaine d'Yvonand – Mordagne et son cadre rural*, dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1982-1, p. 85-103.

Fouilles: MHAVD-M. Colombo.

Documentation: MHAVD.

Objets: Musée d'Yverdon.

DIVERS

P-N-Br *Jura vaudois – Abri Freymond.*

Un abri sous roche, aux dispositions très remarquables, a été découvert en 1971 à 1000 m d'altitude dans le Jura vaudois. Afin d'éviter toute publicité néfaste à la conservation du site, cette découverte n'a pas

été rendue publique. Un sondage a été pratiqué en été 1981, dans le but de définir le potentiel archéologique du gisement.

L'abri est orienté vers le Sud-Est, large de 18 mètres et profond de 4 à 5 mètres. Le remplissage forme une terrasse établie à deux ou trois mètres sous le toit de l'abri, constitué par un surplomb calcaire.

Le sondage ouvert en 1981 a atteint une profondeur d'un mètre, sans toucher le plancher de l'abri ou les niveaux stériles.

La séquence observée est la suivante:

1. Sédiments perturbés par la végétation ou par des interventions modernes, 15-25 cm, non daté.
2. Sédiments argileux, riches en charbons de bois, 10-25 cm, Age du bronze.
3. Sédiments très argileux et très riches en charbons de bois; plaques d'argile, zones rubéfiées; une fosse; un trou de poteau, 5-10 cm, Néolithique.
4. Sédiments limono-argileux, d'altération du porche de l'abri. Se subdivisant en 4 niveaux de teinte et de composition variables. Empierrements, niveaux à forte concentration de charbons de bois, 50 cm pour l'instant, Mésolithique.

Les sondages ont fourni des éléments céramiques caractéristiques du Bronze moyen ou final, et du Néolithique. Présence de cristal de roche dans l'industrie lithique.

Les niveaux 4 ont produit une industrie mésolithique d'une très grande richesse et densité, sur toute la hauteur observée.

Suite des investigations

Il est prévu de procéder à une fouille de surface dès l'été 1982, pour documenter en un premier temps les niveaux de l'Age du bronze et néolithique les plus superficiels. Le sondage en profondeur sera poursuivi, pour compléter la stratigraphie du site.

Investigations et documentation: G. Pignat, P. Crotti; MHAVD, M. Klausener.

P-N-Br *Pied du Jura – Industrie lithique.*

Une industrie locale, d'un type particulier, récoltée en surface du terrain, a été l'objet d'une étude.

Voir: M. GRATIER, *Les galets taillés du pied du Jura vaudois*, dans *Archéologie suisse*, 1981, 4, p. 134-137.

R *Céramique romaine, matériel d'Avenches et de Vidy.*

Voir: G. KAENEL, *Céramique romaine d'Afrique en Suisse occidentale*, dans *Archéologie suisse*, 1981.1, p. 22-28.